



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINETEENTH YEAR

th MEETING: 11 MAY 1964

1114

ème SÉANCE: 11 MAI 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1114)	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question:	
Letter dated 16 January 1964 from the Minister of External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);	
Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522) .	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1114)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan:	
Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);	
Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND FOURTEENTH MEETING
Held in New York, on Monday, 11 May 1964, at 4 p.m.

MILLE CENT QUATORZIÈME SÉANCE
Tenue à New York, le lundi 11 mai 1964, à 16 heures.

President: Mr. Roger SEYDOUX (France).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1114)

1. Adoption of the agenda.

2. The India-Pakistan question:

Letter dated 18 January 1964 from the Minister of External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);

Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

The India-Pakistan question

Letter dated 16 January 1964 from the Minister of External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);

Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522)

1. The PRESIDENT (translated from French): In accordance with decisions previously adopted by the Council, I shall invite the representatives of India and Pakistan to participate in the discussion.

At the invitation of the President, Mr. M. C. Chagla (India) and Mr. Z. A. Bhutto (Pakistan) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from French): The Council will now continue its discussion of the question before it. The first speaker on my list is the representative of Pakistan, to whom I give the floor.

3. Mr. BHUTTO (Pakistan): There was a good deal of invective and vituperation in the statement of the representative of India. As my countrymen have read the statement, it is natural that many of them would want me to reply in kind. An eye for an eye and a tooth for a tooth is a primal human impulse and the resultant temptation is not always easy to resist. But my position is different from that of the representative of India. His concern is to avoid a solution of the problem before us; my duty is to urge that a just solution be effected speedily. Considering the human poignancy of the problem, considering the travail and suffering of the people of Kashmir, I cannot allow

Président: M. Roger SEYDOUX (France).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1114)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Question Inde-Pakistan:

Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);

Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question Inde-Pakistan

Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);

Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522)

1. Le PRESIDENT: Conformément aux décisions antérieurement adoptées par le Conseil, je vais inviter les représentants de l'Inde et du Pakistan à participer à la discussion.

Sur l'invitation du Président, M. M. C. Chagla (Inde) et M. Z. A. Bhutto (Pakistan) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT: Le Conseil va maintenant continuer la discussion de la question dont il est saisi. Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan, à qui je donne la parole.

3. M. BHUTTO (Pakistan) [traduit de l'anglais]: La déclaration du représentant de l'Inde contenait bien des invectives et des insultes. Mes compatriotes ayant eu l'occasion de lire cette déclaration, il est naturel que bon nombre d'entre eux souhaitent que je réponde sur le même ton. Oeil pour oeil, dent pour dent correspond à une tendance fondamentale de la nature humaine, qui suscite une tentation à laquelle il n'est pas toujours aisé de résister. Ma position diffère cependant de celle du représentant de l'Inde. Tandis qu'il cherche à éviter que le problème dont le Conseil est saisi ne soit résolu, mon devoir est d'insister pour qu'une solution juste

myself to be deflected from the path of seeking an end to the tragedy which has overtaken that unhappy land since 1947. The representative of India enjoys abundant freedom to vilify us and to try to confuse the Security Council. My freedom, on the other hand, is greatly circumscribed by the duty to clear away the undergrowth, if I can, and again and again to emphasize to the Security Council, at the risk perhaps of wearying members, that the problem will not take care of itself unless the Council takes it effectively in hand. That is my primary aim, but while I have to keep it steadily in view, I am also confronted with the necessity of setting the record straight. It is not an agreeable task, but it is mandatory. For where the life and future of millions are involved, where the honour and reputation of a country are concerned, it is not something from which one can in conscience abstain.

4. Beneath a rather transparent mask of righteous indignation, there was a note of desperation in the speech of the Education Minister of India. The desperation is understandable. It is caused by the fact that the overwhelming force of public opinion in Kashmir has removed every moral and political support from India's occupation of the State. Perhaps the Indian representative feels bound to voice this desperation. But the extraordinary thing about his statement was not so much its poverty of facts and arguments as a plethora of irrelevances.

5. Members of the Security Council have doubtless noted that, in his statement, the Indian representative dwelt on the situation between India and China, on SEATO and CENTO, on the happenings in Djakarta, on the Christian minority in Bengal, on the culture and cosmology of Pakistan, on the menace of military alliances, on Bourbons and brothels, and on a variety of other topics. Indeed, he opened his speech by talking of the Chinese conflict with India, which has nothing to do with the present situation in Indian-occupied Kashmir. Assuming that it is not against Indian policy to maintain a sense of proportion and rational discourse, this injection of irrelevances is not an accident. It is deliberate. Its design is obvious. It is nothing other than to make a debate on Kashmir in the Security Council so utterly confused as to choke off every constructive proposal.

6. In my earlier statement, I had deliberately refrained from referring to the communal situation in the region because the Home Ministers of India and Pakistan have met to find a solution of the problem of evictions of Indian Muslim nationals and to bring about the restoration of a sense of security and safety to the minorities in both the countries. I do not in any way wish to prejudice those efforts or to inflame communal passions.

7. The Education Minister of India, on the other hand, has recklessly tried to rake up the embers of religious passions by charges of murder, loot and worse crimes alleged to have been carried out against

soit mise en œuvre sans tarder. Le drame humain que comporte le problème, les souffrances et les épreuves endurées par la population du Cachemire m'interdisent de me laisser égarer de la voie qui consiste à chercher à mettre fin à la tragédie dont cet infortuné pays est le théâtre depuis 1947. Le représentant de l'Inde peut, en toute liberté, nous dénigrer et chercher à troubler l'esprit des membres du Conseil de sécurité. Ma liberté est au contraire très limitée par l'obligation où je me trouve de débroussailler le terrain, si je le puis, et de répéter sans relâche aux membres du Conseil de sécurité, au risque peut-être de les lasser, que le problème ne se résoudra pas tout seul si le Conseil ne prend pas des mesures efficaces. Tel est mon principal objectif, que je ne dois jamais perdre de vue; mais je me vois en outre contraint d'apporter des rectifications à ce qui a été dit. Ce n'est certes pas une tâche agréable, mais elle est nécessaire, car, lorsque la vie et l'avenir de millions d'être humains sont en jeu, lorsque l'honneur et la réputation d'un pays sont engagés, on ne peut, en conscience, s'abstenir.

4. Sous le couvert d'une indignation vertueuse, assez facile à percevoir, le discours du Ministre de l'éducation de l'Inde laissait apparaître un certain désespoir. Désespoir compréhensible d'ailleurs, si l'on songe que le mouvement irrésistible de l'opinion publique au Cachemire a privé de tout appui moral et politique l'occupation de cet Etat par l'Inde. Peut-être le représentant de l'Inde se sent-il tenu d'exprimer ce désespoir. Son discours était toutefois singulier, moins par la pauvreté des faits et des arguments avancés que par la pléthore des considérations hors de propos.

5. Les membres du Conseil de sécurité n'auront pas manqué de remarquer que, dans sa déclaration, le représentant de l'Inde a abordé des questions aussi diverses que l'état des relations entre l'Inde et la Chine, l'OTASE et la CENTO, ce qui s'est passé à Djakarta, la minorité chrétienne au Bengale, la culture et la cosmologie du Pakistan, le danger inhérent aux alliances militaires, les Bourbons et les lupanars, et beaucoup d'autres encore. Il est même allé jusqu'à commencer son discours en abordant le conflit entre la Chine et l'Inde, problème qui n'a rien à voir avec la situation actuelle du Cachemire sous occupation indienne. Si l'on admet qu'il n'est pas contraire à la politique de l'Inde de respecter un certain sens de la mesure et de la raison, cette adjonction de considérations hors de propos ne peut être accidentelle. Elle a été faite de propos délibéré et le but en est évident. Il s'agissait simplement d'embrouiller la discussion de la question du Cachemire au Conseil de sécurité au point de décourager toutes propositions constructives.

6. Dans ma précédente déclaration, je me suis abstenu délibérément de parler de la situation des communautés dans la région parce que le Ministre de l'intérieur de l'Inde et celui du Pakistan s'efforçaient d'arriver ensemble à résoudre le problème des expulsions de ressortissants indiens de religion musulmane et à redonner aux minorités des deux pays un sentiment de sécurité. Je n'ai pas la moindre intention de contrevenir à ces efforts ou de rallumer les passions entre communautés.

7. Le Ministre de l'éducation de l'Inde n'a pas hésité, au contraire, à attiser le feu des passions religieuses en accusant le Pakistan d'avoir eu recours au meurtre, au pillage ou à pire encore contre les

the Hindus, Christians and Buddhists in Pakistan. The world is aware that there has been a mass killing of Muslim men, women and children in certain parts of India, especially eastern India, and the vandalistic destruction of their properties, homes and honour.

8. The single-mindedness with which the representative of India set about maligning my country led him to make the charge that Pakistan was founded on the principle of religious apartheid. This attempt to establish guilt by association is not only a calumny against my country but an insult to the struggle of the people of South Africa for equality, justice and freedom.

9. The Education Minister of India ought to know that the ideology of Pakistan is truly founded on Islam which admits of no apartheid, racial or religious. In history Islam has been a liberating force, upholding the equality and dignity of man as an individual human person regardless of race, creed or colour. This revolutionary role of Islam is universally acknowledged and I can only deplore that Mr. Chagla should consider the ideology of Islam to be mediaeval and reactionary. Islam acknowledges no established church nor does it recognize priesthood. We, the people of Pakistan, for that matter those of Asia and Africa who are the followers of Islam, recognize that all modern concepts of human equality in political, social and economic spheres are implicit in its teachings.

10. The predominantly Muslim countries which are Members of the United Nations recognize Islam in their constitutions as the official religion of the State. Does that make them mediaeval and reactionary? Does the Education Minister of India consider them, by virtue of such a provision in their constitutions, as practitioners of religious apartheid?

11. I would have thought that a representative of India would take particular care to avoid using such expressions as religious apartheid, a unique form of intolerance, the only example of which is provided by the Indian caste system. Indian society for more than 2,000 years, notwithstanding the Constitution of India, lives, moves and has its being in the caste system which is the negation of equality of man, the dignity and worth of the human person.

12. If, therefore, religious apartheid was involved in the creation of Pakistan, then the Muslims of the subcontinent were its victims and not its perpetrators.

13. The trouble with many Indian leaders is that they insist that Pakistan and its people should renounce the spiritual values of their faith which nurture the institutions and guide their way of life, before India can accept Pakistan's existence as an independent and sovereign State and as a fact of life. Such attempts at ideological aggression are contrary to the principles of peaceful coexistence between different political, social and economic systems in which alone rests the hope for world peace and the survival of human dignity.

hindous, les chrétiens et les bouddhistes. Le monde n'ignore pas les massacres dont ont été victimes dans certaines régions de l'Inde, et en particulier en Inde orientale, d'innombrables musulmans, hommes, femmes et enfants, tandis que leurs biens, leurs foyers et leur honneur étaient anéantis dans un accès de vandalisme.

8. L'acharnement du représentant de l'Inde à calomnier mon pays l'a conduit à accuser le Pakistan d'être fondé sur le principe de l'apartheid religieux. S'efforcer ainsi d'établir la culpabilité par association d'idées ne constitue pas seulement une calomnie contre mon pays, mais fait injure à la lutte que le peuple de l'Afrique du Sud mène pour l'égalité, la justice et la liberté.

9. Le Ministre de l'éducation de l'Inde devrait savoir que l'idéologie du Pakistan est vraiment fondée sur les préceptes de l'Islam, qui ne tolère aucune forme d'apartheid, racial ou religieux. Au cours de l'histoire, l'Islam a été une force libératrice en défendant l'égalité et la dignité de l'homme en tant qu'individu, sans distinction de race, de croyance ou de couleur. Le rôle révolutionnaire qu'a joué l'Islam est universellement reconnu, et je ne puis que déplorer que M. Chagla considère l'idéologie de l'Islam comme moyenâgeuse et réactionnaire. L'Islam ne reconnaît ni une religion officielle ni le sacerdoce. Nous autres Pakistanais, comme d'ailleurs les peuples d'Afrique et d'Asie qui sont les disciples de l'Islam, nous reconnaissons que les préceptes de l'Islam contiennent le germe de toutes les idées modernes de l'égalité des hommes dans les domaines politique, social et économique.

10. Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à population en majorité musulmane reconnaissent officiellement, dans leur constitution, l'Islam comme la religion d'Etat. Sont-ils de ce fait moyenâgeux et réactionnaires? Le Ministre de l'éducation de l'Inde les considère-t-il, pour la simple raison que leur constitution contient une telle disposition, comme des adeptes de l'apartheid religieux?

11. J'aurais cru qu'un représentant de l'Inde éviterait avec un soin particulier de se servir d'une expression telle que celle d'apartheid religieux, forme d'intolérance exacerbée dont le système des castes en Inde fournit le seul exemple. Depuis plus de 2 000 ans, et maintenant encore en dépit de la Constitution de l'Union indienne, la population de l'Inde vit, évolue et existe en fonction d'un système de castes qui est la négation même de l'égalité entre les hommes, de la dignité et de la valeur de la personne humaine.

12. Donc, si l'apartheid religieux a été à la base de la création du Pakistan, ce sont les musulmans du sous-continent qui en ont été les victimes, non les auteurs.

13. Il est regrettable que tant de dirigeants indiens exigent que l'Etat et le peuple pakistanais renouent aux valeurs spirituelles de leur foi, dont s'inspirent leurs institutions et qui guident leur mode de vie, comme condition préalable à ce que l'Inde accepte l'existence du Pakistan en tant qu'Etat indépendant et souverain et comme une réalité. C'est là une forme d'agression idéologique contraire au principe de la coexistence pacifique entre des systèmes politiques, sociaux et économiques différents, principe dont dépend entièrement l'espoir d'atteindre à la paix universelle et de sauvegarder la dignité de l'homme.

14. In saying this, I have perhaps paid some tribute to the endeavours in India to make the Indian society a secular society, because if a Muslim from India is unable to appreciate the values, the principles, and the guiding forces of Islam, he has surely become a secular citizen.

15. There is another matter on which I must set the record straight, as the Education Minister of India has misquoted me. What I said in my intervention in Parliament, to which he referred, is that in relations between States and on the question of settlement of international disputes, the internal political and social régimes of countries are not relevant. Amplifying this statement, I said on that occasion, and on several others, that whether India has parliamentary democracy and Pakistan has the presidential system, whether India has direct elections and Pakistan has indirect ones, whether India has the caste system and Pakistan has not, are questions irrelevant to the question of a Kashmir settlement. What I said then, and what I say now, is elementary international law, and it is also a principle of Pancha Shila. I am surprised that the Education Minister of India should have forgotten so readily the principles of Pancha Shila proclaimed so resoundingly by his country for many years and which the world was never permitted to forget. And yet the Minister of India talks of the Bourbons.

16. Mr. Chagla has taken special pains to malign Pakistan in the eyes of the Christian world. May I inform the Council of the sentiments of the Pakistani Christians, whose leaders in a joint statement on March 14 1964 said: "We never sensed any feeling of communal hatred or misgivings from the members of the majority community towards us in Pakistan."

17. A prominent leader of the Garo tribe in East Pakistan, Kan Sangura, in a statement published in the Press on 7 April 1964, stated:

"We had never received any ill-treatment from anybody in Pakistan. We left our villages only out of fear, as one day we suddenly saw a group of people belonging to the Bangshi and Hajang tribes leave Pakistan for India. We stayed there about a month, after which the Indian officers started taking away the Christian Garos to far-off places. We were frightened at this and wanted to return to Pakistan. This infuriated the Indian officials who refused to let us go back to Pakistan."

18. Referring to the Garo exodus from Pakistan, the President of Pakistan, addressing a mammoth meeting on 4 March 1964 in East Pakistan, declared that Pakistan wants all the migrants to return to their homes, that the Government would in that connexion make earnest efforts to assist them and that their homes and their lands would be protected by the Government of Pakistan until they returned to Pakistan. In response to the President's declaration, these tribes are now gradually returning to Pakistan. So far, more than twelve hundred families of Garo Christians have returned to their homes.

14. En disant cela, j'ai peut-être rendu quelque hommage aux efforts déployés en Inde pour faire de la société indienne une société laïque, car si un musulman indien est incapable d'apprécier les valeurs, les principes et les forces directrices de l'Islam il peut assurément être qualifié de citoyen laïque.

15. Je me vois contraint d'apporter en outre une rectification aux propos déformés que le Ministre de l'éducation de l'Inde m'a prêtés. Dans mon intervention devant le Parlement, à laquelle il fait allusion, j'ai dit en fait que les relations entre Etats et le règlement des différends internationaux n'avaient pas de rapport avec le régime politique et social intérieur des pays en cause. Développant cet argument, j'ai déclaré à cette occasion comme en plusieurs autres que, si l'Inde est une démocratie parlementaire tandis que le Pakistan a un régime présidentiel, si les élections sont directes en Inde et indirectes au Pakistan, si l'Inde a le système des castes tandis que le Pakistan ne l'a pas, ce sont là des considérations qui n'ont rien à voir avec le règlement de la question du Cachemire. Ce que j'ai dit alors et que je répète maintenant, c'est un principe élémentaire du droit international, et c'est aussi un précepte du Pancha Shila. Je m'étonne que le Ministre de l'éducation de l'Inde oublie aussi facilement les principes du Pancha Shila, que son pays proclame avec fracas depuis si longtemps et qu'il n'a jamais été permis au monde de perdre de vue. Et, néanmoins, le Ministre de l'Inde parle des Bourbons.

16. M. Chagla s'est donné beaucoup de mal pour rabaisser le Pakistan aux yeux du monde chrétien. Je voudrais à cet égard informer le Conseil des sentiments des chrétiens pakistanais, dont les chefs, dans un communiqué commun en date du 14 mars 1964, ont déclaré ce qui suit: "Nous n'avons jamais eu le sentiment, au Pakistan, que la majorité musulmane nous haïssait ou constituait une menace pour notre communauté."

17. Un chef très influent de la tribu des Garos, au Pakistan oriental, Kan Sangura, déclarait dans une communication qui a été reproduite dans la presse le 7 avril 1964:

"Nous n'avons jamais été maltraités par qui que ce soit au Pakistan. Seule la peur nous poussa à abandonner nos villages lorsqu'un jour nous vîmes tout à coup un groupe de personnes appartenant aux tribus des Bangshi et des Hajang quitter le Pakistan pour se rendre en Inde. Nous y restâmes un mois environ, puis les autorités indiennes commencèrent à évacuer les chrétiens garos vers des régions éloignées. Pris de peur, nous voulûmes regagner le Pakistan. Cela eut pour effet de rendre furieux les fonctionnaires indiens, qui refusèrent de nous laisser retourner au Pakistan."

18. Au sujet de l'exode des Garos du Pakistan, le Président du Pakistan, prenant la parole le 4 mars 1964 lors d'un gigantesque rassemblement populaire au Pakistan oriental, a déclaré que le Pakistan souhaitait voir tous les émigrants retourner dans leurs foyers et que le gouvernement s'efforcerait de leur venir en aide et s'engageait à protéger leurs foyers et leurs terres jusqu'à leur retour. A la suite de cette déclaration du Président, ces tribus regagnent peu à peu le Pakistan. Plus de 1 200 familles de chrétiens garos ont déjà réintégré leurs foyers.

19. As to the treatment meted out to the Christian minority in Pakistan, let me quote from a statement made today by Mr. Joshua Fazluddin, a Christian leader who is a recipient of the Pope's Medal and Rosary and a versifier of Holy Gospels. I quote:

"The Garos got direct inspiration, even aid, to leave Pakistan."

"The exodus of Garos, even their number, is not at all a true index of the treatment of the Christian minority in Pakistan."

"In Pakistan the Christians enjoy perfect social freedom and security as evidenced by the growing number of Christian schools, colleges, hospitals and other institutions. That they enjoy perfect religious freedom is clear enough from the growing number of churches and convents as well as theological schools and colleges, and that there is no prejudice against Christian workers is amply proven by the advent of many new missionaries."

20. The representative of India painted a glowing picture of the condition of the minorities in secular India. Let me now place before the Council the views of a Christian Member of the Indian Parliament on the communal situation in India. Mr. Frank Anthony, let me say, is no publicist of Pakistan. He was heckled by frenzied interruptions and prevented from completing his speech in the Parliament of a country which Mr. Chagla would have the Council believe is the epitome of secular democracy. Mr. Anthony said on 14 April 1964, according to the official records of the Indian Parliament: "How will you ever attract their"—Indian Muslims—"loyalty and love for this country if every now and then ... they may be objects of recurring murder, if every now and then they have to walk in the shadow of death, of arson, of loot and of rape?"

According to Mr. Anthony, the ruling party in India is infected with communalism:

"Look at some of the States, some of the leading members of the ruling party, indistinguishable in their thinking, in their approach from the worst communal elements in this country."

About the militant Hindu organizations in India, Mr. Anthony has this to say:

"... they are the well-known communal parties in this country. There is no need to name them; they are already known. In spite of their protestations, their goals and their objectives are clear. The tragedy is that they not only have the political, but they have para-military arms..."

This statement deserves to be carefully noted. It means that the Government of India permits militant communal organizations, whose avowed object is the expulsion or annihilation and termination of the minorities to maintain para-military forces to consummate their ends.

^{1/} Lok Sabha Debates, third series, vol. XXIX, No. 50, cols. 11085, 11077 and 11073.

19. En ce qui concerne le traitement réservé à la minorité chrétienne au Pakistan, je me permettrai de citer un extrait de la déclaration faite aujourd'hui par l'un de ses chefs, M. Joshua Fazluddin, qui a reçu la médaille et le rosaire du Pape et qui est l'auteur d'une version en vers des Saints Evangiles:

"Les Garos ont été encouragés directement et même aidés à quitter le Pakistan."

"L'exode des Garos, en dépit de son envergure, ne donne nullement une idée exacte du traitement réservé à la minorité chrétienne au Pakistan."

"Au Pakistan, les chrétiens jouissent d'une entière liberté sociale et d'une sécurité complète, comme le prouve le nombre toujours plus grand d'écoles, de collèges, d'hôpitaux et autres établissements chrétiens. La totale liberté de religion dont ils jouissent est suffisamment démontrée par le nombre croissant d'églises, de monastères, de séminaires et de collèges de théologie. Enfin, l'arrivée de nombreux nouveaux missionnaires prouve amplement l'absence d'hostilité contre l'action chrétienne."

20. Le représentant de l'Inde nous a dépeint en termes flatteurs la situation des minorités dans l'Inde laïque. Je me permettrai de soumettre au Conseil le point de vue d'un député chrétien au Parlement indien sur la situation des communautés en Inde. Je précéderai que M. Frank Anthony n'a pas pour mission de faire l'éloge du Pakistan. Son discours devant le Parlement, sans cesse coupé par un déchaînement d'interruptions, il n'a pas pu le prononcer jusqu'au bout, dans un pays dont M. Chagla voudrait faire croire au Conseil qu'il est un modèle de démocratie laïque. Selon les comptes rendus officiels du Parlement indien, M. Anthony a déclaré ce qui suit, le 14 avril 1964:

"Comment pourrez-vous jamais susciter leur loyalisme et leur amour" — celui des Indiens musulmans — "à l'égard de ce pays si, périodiquement ... ils font l'objet de massacres et sentent peser sur eux la menace de la mort, de l'incendie, du pillage et du viol?"

Selon M. Anthony, le parti au pouvoir en Inde est atteint de sectarisme:

"Considérez certains Etats, certains dirigeants du parti au pouvoir, semblables en tous points dans leurs opinions et leur manière de voir aux pires représentants du sectarisme dans ce pays."

Parlant des organisations hindoues militantes en Inde, M. Anthony a dit ceci:

"... il existe dans ce pays les grands partis qui représentent des communautés. Il n'est pas besoin de les nommer, puisqu'ils sont connus de tous. En dépit de leurs protestations, les objectifs et les buts qu'ils visent sont évidents. Le drame réside en ce qu'ils possèdent non seulement des armes politiques, mais encore des armes paramilitaires..."

Cette déclaration mérite toute notre attention, car elle signifie que le Gouvernement indien autorise des organisations militantes de communautés, dont l'objectif avoué est l'expulsion ou l'extermination et l'anéantissement des minorités, à disposer de forces paramilitaires pour arriver à leurs fins.

^{1/} Lok Sabha Debates, troisième série, vol. XXIX, No. 50, col. 11085, 11077 et 11073.

21. An English language newspaper of Calcutta, The Statesman of 4 May 1964, has this report in regard to the complicity of the administration in the riots, from a special correspondent who had toured the riot-torn areas in Eastern India: "They"—the Hindus—"had also learnt that one could get away with looting, arson, murder and other crimes if these are committed in an organized way".

22. Mr. Jayaprakash Narayan—to whom the representative of India referred as the infinitesimal voice in India representing a small body of public opinion, which I think we all know is not truly correct because Mr. Jayaprakash Narayan was one of the founding fathers of the Indian liberation movement and is still a very important force in the political life of India—wrote a letter to the presiding officers of both Houses of the Indian Parliament after visiting the riot affected areas. The text was published in the Indian Press on 17 April 1964:

"I visited all the affected areas in the city (Jamshedpur) but did not have the stomach to visit more than two of the seventeen Muslim refugee camps."

He goes on to describe the extent of the disturbances of which the Government of India was apparently oblivious:

"Terrible things have happened and on a scale that has not been realized by Delhi or the country at large."

The organized nature of these crimes has been emphasized in this letter also:

"There is no doubt in my mind that there was an organization behind these dastardly activities which operated from a common centre, manufactured and spread rumours, planned and financed specific actions, provided the whole operation with a political and philosophical justification."

This is about the happenings in India—secular India, democratic India, modern India.

23. How and why the Indian administration failed to deal with this organized, militant force is also described in Mr. Narayan's letter:

"It was further proved how inadequate and inefficient was the civil administration and how the forces of law and order were themselves infected considerably with the virus of communalism."

This virus of communalism, according to the letter, has also affected the political parties in India:

"It is interesting to note that all the political parties"—chiefly three operate in the area: the Congress, the Praja Socialist Party and the Communist Party of India—"and the trade unions were rendered completely impotent in the face of the upsurge of organized criminality".

And finally, Mr. Narayan's letter states:

"It was also proved that education"—this will be interesting to the Minister for Education—"including science and engineering education, was no guarantee against animality and criminality"—which was epitomized the other day.

21. Le Statesman de Calcutta, quotidien de langue anglaise, a publié, dans son numéro du 4 mai 1964, les impressions d'un envoyé spécial qui avait visité la région des émeutes en Inde orientale. Au sujet de la complicité des autorités dans les émeutes, il rapporte ce qui suit: "Ils"—les hindous—"avaient également appris qu'on pouvait impunément piller, incendier, tuer et commettre d'autres crimes encore à condition que ce soit de manière organisée."

22. Le représentant de l'Inde a parlé de M. Jayaprakash Narayan comme du représentant d'une infime portion de l'opinion publique en Inde; or, nous savons tous que cela n'est pas tout à fait exact, puisque M. Jayaprakash Narayan a été l'un des fondateurs du mouvement de libération en Inde et qu'il continue d'exercer une très grande influence sur la vie politique de ce pays. Après avoir visité les régions des émeutes, il a adressé au Président de chacune des deux chambres du Parlement indien une lettre dont le texte a été reproduit dans la presse indienne le 17 avril 1964:

"Je me suis rendu dans tous les quartiers de la ville (Jamshedpur) qui avaient été touchés, mais je n'ai pas eu le courage de visiter plus de deux des dix-sept camps de réfugiés musulmans."

Il décrit ensuite l'importance des troubles, fait que le Gouvernement indien semblait ignorer:

"Tant Delhi que l'ensemble du pays n'ont pas saisi l'étendue des événements tragiques qui se sont produits."

La lettre souligne également le caractère organisé de ces crimes:

"Il ne fait aucun doute, à mon avis, qu'une organisation était à l'origine de ces actes infâmes pour les coordonner, pour inventer des rumeurs et les répandre, pour mettre au point et financer des actions précises, pour fournir enfin à toute l'opération, une justification politique et philosophique."

Voilà ce qui se passe en Inde, l'Inde laïque, l'Inde démocratique, l'Inde moderne.

23. La lettre de M. Narayan expose également les raisons pour lesquelles les autorités indiennes n'ont rien fait pour lutter contre cette force militante et organisée. On y lit ceci:

"En outre, les autorités civiles se révélèrent insuffisantes et sans action efficace, et il apparut que les forces de l'ordre étaient elles-mêmes largement contaminées par le virus du sectarisme."

D'après la lettre citée, les partis politiques en Inde sont également atteints de ce virus:

"Il est intéressant de remarquer que tous les partis politiques"—dont trois surtout ont de l'influence dans la région, à savoir le Parti du Congrès, le Praja Socialist Party et le Communist Party of India—"et les syndicats furent totalement impuissants devant cette montée de criminalité organisée."

Finalement, M. Narayan déclare dans sa lettre:

"Il fut également établi que l'éducation"—cela ne peut manquer d'intéresser le Ministre de l'éducation—"ou même une formation scientifique ou technique, ne constituait nullement une garantie contre la bestialité et la criminalité." Cela a été démontré récemment de façon frappante.

24. In a joint statement issued in Calcutta, on Saturday, 25 April 1964, Mr. Jayaprakash Narayan and seven others, Indian leaders, stated the truth about the communal riots in India. I shall quote some extracts of the statement:

"Atrocities have been committed in India that are as bestial, shameful and unthinkable as any committed elsewhere."

It goes on:

"Women, and pregnant women at that, had been out down, bludgeoned to death, babies thrown into the fire and young women raped to death."

In contrast, the Muslims in Pakistan risked their lives to save Hindu citizens, and this is also acknowledged in the Indian leaders' statement:

"There"—in Pakistan—"at least thirty young Muslims have laid down their lives in trying to protect their Hindu neighbours".

25. It is a noteworthy fact of Indian political life that organized political parties exist in India with their own para-military organization, or private armies, which are allowed to develop and flourish and which are dedicated to the mass expulsion of the Muslim minority, 50 million strong, or its annihilation as a separate religious and cultural group by force and by violence. I make this statement with all deliberation and due sense of responsibility, and I am prepared to substantiate it, if called upon, in this world forum. By way of instance, let me quote to you what Mr. Frank Anthony, an Indian Christian, member of the Indian Parliament, said in the Indian Parliament as reported in The Times of London of 14 April 1964:

"The heart of his speech,"—as reported by the Times correspondent—"however, was a charge that communal killings this year had not been spontaneous outbreaks of Hindus maddened by reports of the sufferings of fellow Hindus in East Pakistan, but an organized expression of entrenched 'revivalist' political forces in this country. He asserted that men in the pay of these revivalists (which can be taken to mean parties such as the Jan Sangh and the Hindu Mahasabha) had been responsible for the killing of Muslims, and had incited the tribal peoples into attacks not only on Muslims but, he implied on 'defenceless men, women and children' of his own Anglo-Indian community.

"... For all the official talk of the need for 'exemplary punishment' few, if any, murder charges have arisen from this year's killings."

26. And yet the representative of India talks of his country as a modern and secular State, believing in a multi-communal, multi-linguistic society and accuses my country of keeping up religious frenzy and religious fanaticism.

24. Dans une déclaration commune publiée à Calcutta le samedi 25 avril 1964, M. Jayaprakash Narayan et sept autres dirigeants indiens ont fait la lumière sur les émeutes qui ont opposé les différentes communautés en Inde. Voici quelques extraits de cette déclaration:

"L'Inde a été le théâtre d'atrocités bestiales, infâmes et plus inimaginables que tout ce qui a pu être commis ailleurs."

Et plus loin:

"Des femmes, des femmes enceintes même, ont été abattues, tuées à coups de matraque; des nourrissons ont été jetés dans les flammes et des jeunes femmes violées jusqu'à ce que mort s'ensuive."

Au Pakistan, en revanche, les musulmans ont risqué leur vie pour sauver des citoyens hindous, fait que reconnaît la déclaration des dirigeants indiens:

"Là-bas" — au Pakistan —, "30 jeunes musulmans au moins ont sacrifié leur vie en essayant de protéger leurs voisins hindous."

25. Un trait remarquable de la vie politique en Inde est que les partis possèdent leurs propres organisations paramilitaires, ou armées privées, que l'Etat tolère et laisse se développer, et dont l'objectif est l'expulsion massive de la minorité musulmane, forte de 50 millions de personnes, ou son anéantissement par la force et la violence en tant que groupe culturel et religieux distinct. J'avance cela de propos délibéré et en pleine conscience de mes responsabilités; je suis prêt à justifier mes dires ici — même si on me le demande. Je me permettrai de vous citer, à titre d'exemple, les paroles que M. Frank Anthony, député au Parlement indien et de confession chrétienne, a prononcées devant le Parlement, et qui ont été reproduites dans le numéro du 14 avril 1964 du Times de Londres:

"Le point essentiel de son discours" — d'après le correspondant du Times — "consistait à imputer les massacres commis cette année contre les membres d'une communauté non à des émeutes déclenchées spontanément par des hindous rendus furieux en apprenant les souffrances endurées au Pakistan oriental par leurs frères hindous, mais à des troubles organisés par les mouvements politiques réactionnaires qui prônent le "renouveau" de ce pays. Il a affirmé que des hommes à la solde de ces partis (il faut sans doute entendre par-là le Jan Sangh et le Hindu Mahasabha) étaient coupables des massacres de musulmans et avaient incité les populations tribales à s'attaquer non seulement aux musulmans, mais aussi, a-t-il indiqué, à "des hommes, des femmes et des enfants sans défense" appartenant à la communauté anglo-indienne dont il fait lui-même partie.

"... Malgré la nécessité d'un 'châtiment exemplaire', souvent évoquée dans les déclarations officielles, rares sont les inculpations d'assassinat, si tant est qu'il y en ait eu, qui ont été prononcées à la suite des massacres de cette année."

26. Pourtant, le représentant de l'Inde nous dépeint son pays comme un Etat moderne et laïque, fondé sur l'acceptation d'une population composée de diverses communautés et parlant plusieurs langues, et il accuse mon pays d'entretenir les passions religieuses et le fanatisme.

27. Recently, Mr. N. M. Anwar, Congress Member from Madras, caused a stir in the Rajya Sabha when he bluntly admitted that the Muslims in the ruling Congress Party are "show boys". Participating in the debate on the Finance Bill, Mr. Anwar dwelt on the problems of the Muslim minority in India and said that the problems of India's 50 million Muslims were innumerable.

28. Speaking of the Indian Union Muslim League Mr. Anwar said that this organization "often interpreted the mind and soul of the Muslim community of this country". He welcomed the release of Sheikh Abdullah and expressed the hope that Sheikh Abdullah, who is the real architect of Kashmir's destiny, would bring about closer relations between India and Pakistan.

29. Mr. Anwar—a Member of the Indian Parliament, like the Indian representative here—said:

"Certainly, where is the comparison? I tell you that Sheikh Abdullah is bringing home the lesson to the Hindu community of India that, if you want to look for real leadership of the Muslims, do not go to show boys and charity boys. They are not going to be assets but liabilities to the Hindu society ...

"Under the present joint electoral system the Hindu society has no opportunity to get to know the real mind of the Muslim community because most of the Muslims whom the secular party has adopted have naturally got to be considered as show boys of the majority community."

30. In my statement of 7 February 1964 [1089th meeting], I had apprised the members of the Security Council of the brutal evictions of the Muslims of India from the states of Assam and Tripura in Eastern India. The representative of the Government of India has claimed: "Hardly any of the 50 million Muslims of India wish to leave the country." [1113th meeting, para. 9.]

31. I challenge that statement of the Education Minister. After the communal killings in January last, over 100,000 Muslim refugees poured into East Pakistan from the neighbouring districts of West Bengal, a province of India. In Calcutta alone, nearly 2,000 families demanded migration certificates from the Deputy High Commissioner for Pakistan to seek asylum in East Pakistan.

32. In addition, 130,000 Muslims have so far entered East Pakistan, driven out of India, deprived of their belongings under an organized plan of the Indian authorities. It should be realized by the Government of India that the root of the problem in the present circumstances is its policy of eviction of Muslims. One hundred and thirty thousand displaced and destitute people have poured into East Pakistan over the last two years. The continuance of these evictions results in the creation of insecurity and uncertainty in the minds of the Hindu minority in Pakistan. The assurances that Indian authorities provide for the migration of Hindus from Pakistan add to the difficulties of the situation.

33. Members of the Security Council are aware that there is a substantial number of Buddhists living in

27. M. N. M. Anwar, député de Madras au Congrès, a récemment mis en émoi le Rajya Sabha lorsqu'il a reconnu sans ambages que les musulmans du parti de la majorité, ou Parti du Congrès, n'étaient que des "marionnettes". Prenant la parole dans le débat sur le projet de loi de finances, M. Anwar a déclaré, à propos de la minorité musulmane en Inde, que les 50 millions de musulmans posaient des problèmes innombrables.

28. Au sujet de la Ligue musulmane de l'Union indienne, M. Anwar a dit que cette organisation "se faisait souvent l'interprète de l'état d'esprit et des sentiments de la communauté musulmane dans ce pays". Se félicitant de la libération du cheik Abdullah, il a exprimé l'espoir que le cheik, qui est le véritable architecte de l'avenir du Cachemire, parviendrait à resserrer les liens entre l'Inde et le Pakistan.

29. M. Anwar, député au Parlement indien comme le représentant de l'Inde ici présent, a dit en particulier:

"Mais comment établir une comparaison? Je tiens à vous dire que le cheik Abdullah fait peu à peu comprendre à la communauté hindoue de l'Inde que ce n'est pas en des marionnettes et des orphelins recueillis par charité qu'on peut voir de véritables chefs de la communauté musulmane. Ils vont constituer non des avantages, mais des charges pour la société hindoue ...

"Le système actuel de liste électorale commune ne permet pas à la population hindoue de connaître vraiment le point de vue de la communauté musulmane, parce qu'il faut naturellement considérer comme de simples marionnettes de la communauté majoritaire la plupart des musulmans que le parti lui-même a acceptés."

30. Dans ma déclaration du 7 février 1964 [1089ème séance], j'ai informé le Conseil de sécurité que dans deux Etats de l'Inde orientale, l'Assam et le Tripura, des musulmans avaient été expulsés par la force. Le représentant du Gouvernement indien a affirmé: "... parmi les 50 millions de musulmans qui vivent en Inde, il n'y en [a] pratiquement pas qui désirent quitter le pays" [1113ème séance, par. 9].

31. Je conteste cette déclaration du Ministre de l'éducation. A la suite des massacres dont les membres de leur communauté ont été victimes en janvier dernier, plus de 100 000 réfugiés musulmans ont afflué au Pakistan oriental en provenance des régions limitrophes du Bengale occidental, province de l'Inde. A Calcutta seulement, près de 2 000 familles se sont adressées au Haut Commissaire adjoint du Pakistan pour obtenir des permis d'immigration les autorisant à chercher refuge au Pakistan oriental.

32. En outre, 130 000 musulmans, chassés de l'Inde et privés de leurs biens en vertu d'un plan organisé par les autorités indiennes, sont entrés au Pakistan oriental jusqu'à présent. Le Gouvernement indien devrait comprendre que sa politique d'expulsion des musulmans est au cœur du problème tel qu'il se présente actuellement. Depuis deux ans, 130 000 personnes déplacées et sans ressources ont afflué au Pakistan oriental. La persistance de ces expulsions provoque un sentiment d'insécurité et d'incertitude dans l'esprit de la minorité hindoue au Pakistan. Les autorités indiennes, en incitant par de belles promesses les hindous à quitter le Pakistan, ajoutent encore aux difficultés de la situation.

33. Les membres du Conseil de sécurité n'ignorent pas qu'il existe au Pakistan une importante com-

Pakistan—some half-million of them. The Education Minister of India has said that we are treating our Buddhists "abominably". Let us see what the Buddhist leaders in Pakistan have to say. The leader of the Buddhist delegation to the Asian Buddhist Conference has made this statement:

"I take this opportunity to mention, by way of showing an example of mutual respect for different religions in Pakistan, as in other civilized countries, that our Government have donated us a spacious plot of land in Dacca"—that is in East Pakistan—"for setting up an international Buddhist university and other related institutions. Besides, the Pakistan Government is extending to us all facilities in the field of education, culture and development of general social life."

34. While the Education Minister has talked of the so-called ill-treatment of Christians in Pakistan, he has been silent about the systematic and brutal persecution of the Nagas, most of them Christians, which has been going on in East India for many years. Let me refer to the latest independent report about the Nagas, which appeared in The Observer of London in a dispatch from a special correspondent published in its issue of 23 February 1963.

"Reports from Nagaland reveal serious military repression both before and after the election for the new Naga State Assembly on 31 January."

The correspondent gives an eye-witness account, which I quote:

"On December 4, three villages were burnt and the populations were badly beaten. Women and children were not spared. A one-year-old child was snatched from its mother and its hands broken in two."

This is not a statement by the Pakistan Government, but from The Observer. It goes on:

"Five people were beaten to death. Four others were shot. They were chosen because they were influential men in their society."

Brutalities of this kind have been perpetrated on the Nagas for a long time. Sixteen years of aggression and terror have been visited upon this small Christian fortress in the eastern part of India. In spite of India's ruthless drive to crush the spirit of the Nagas, these brave people have fought and resisted all Indian inroads against their liberation movement.

35. I come now to the other charges levelled against Pakistan by the representative of India. He began his speech by saying:

"We have been witnessing with amusement, and also with a certain amount of disgust, the greatest tightrope act ever seen in international affairs. Pakistan has achieved this act with extraordinary skill by keeping one foot in the South-East Asia Treaty Organization and the Central Treaty Organization and the other in the Chinese camp." [1113th meeting, para. 4.]

munauté bouddhiste, évaluée à un demi-million de personnes. Selon le Ministre de l'éducation de l'Inde, nous traiterions les bouddhistes "de façon odieuse". Voyons donc ce que disent les chefs de la minorité bouddhiste au Pakistan. Le chef de la délégation bouddhiste à la Conférence bouddhiste d'Asie a fait la déclaration suivante:

"Je saisis cette occasion pour signaler, à titre d'exemple du respect dont les diverses confessions jouissent au Pakistan, comme dans d'autres pays civilisés, que le Gouvernement nous a fait don d'une vaste parcelle de terrain à Dacca" — au Pakistan oriental — "pour nous permettre d'y établir une université bouddhiste internationale et des institutions connexes. En outre, le Gouvernement pakistanais nous accorde tous les services nécessaires dans le domaine de l'éducation, de la culture et du développement social en général."

34. Le Ministre de l'éducation a parlé des prétendus mauvais traitements dont les chrétiens seraient victimes au Pakistan, mais il a passé sous silence les violences et la persécution systématique dont les Nagas, en majorité chrétiens, font l'objet depuis de nombreuses années en Inde orientale. Examinons, si vous le voulez bien, les dernières nouvelles imparciales qui nous sont parvenues concernant les Nagas et qui ont été publiées dans l'Observer de Londres le 23 février 1963, sous forme d'une dépêche d'un correspondant spécial:

"Les nouvelles qui parviennent du Nagaland indiquent qu'une sévère répression militaire a précédé et suivi les élections à la nouvelle Assemblée de l'Etat naga, qui ont eu lieu le 31 janvier."

Le correspondant rapporte le récit d'un témoin oculaire en ces termes:

"Le 4 décembre, trois villages furent incendiés et leurs habitants roués de coups. Les femmes et les enfants ne furent pas épargnés. Un enfant d'un an fut arraché des bras de sa mère avant d'avoir les mains brisées."

Il ne s'agit pas d'une déclaration du Gouvernement pakistanais, mais d'un extrait de l'Observer de Londres. Nous lisons plus loin:

"Cinq personnes furent battues à mort et quatre autres fusillées. Elles ont été choisies parce qu'elles jouaient un rôle influent dans leur collectivité."

Les Nagas sont depuis longtemps en butte à des brutalités de ce genre. Voilà 16 ans que ce bastion du christianisme en Inde orientale vit dans une atmosphère de terreur et d'agression. En dépit d'une lutte impitoyable menée par l'Inde pour saper le moral des Nagas, ce peuple courageux a combattu et repoussé toutes les attaques de l'Inde contre son mouvement de libération.

35. Je passe maintenant aux autres accusations portées contre le Pakistan par le représentant de l'Inde. Il a dit au commencement de son discours:

"Nous avons assisté avec amusement, avec un certain dégoût aussi, au plus bel exercice de corde raide qu'on ait jamais vu sur la scène internationale. Le Pakistan s'en est tiré avec une adresse extraordinaire: il est parvenu à garder un pied dans l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation du Traité du Centre et l'autre dans le camp chinois." [1113ème séance, par. 4.]

Apparently, India's amusement and disgust are reserved for Pakistan alone and not for the other members of Western alliances, who recognize China and desire to promote normal relations with that country in the interests of world peace.

36. May I ask the representative of India what his own country is doing. It has one foot in the Communist camp and the other in the Western camp. It is dancing to both tunes. While it proclaims non-alignment with both, it exploits both, and each against the interests of the other. India accepts arms aid from both the Communist and non-Communist camps. India's arms are very long; it takes both from the West and from the East. Today, reports in The New York Times show that it is asking for massive military assistance from the United States. Can India then still claim to be a non-aligned country? And yet it has persistently denounced Pakistan for being a member of SEATO and CENTO, both of which are defensive alliances.

37. Whatever the changing world situation, India claims the change in its favour. Whatever the change, India interprets it as another reason to reinforce its hold on Kashmir. When Pakistan accepted United States military assistance, the situation in Kashmir underwent a change, according to India, in favour of India, so as to justify refusal to implement the right of self-determination of the people of Jammu and Kashmir. When Pakistan joined SEATO and CENTO, the situation in Kashmir changed, according to India, in favour of India, to reinforce its stand against the self-determination of the people of Jammu and Kashmir. When the world was divided into two cohesive camps, the situation in Kashmir, according to India, underwent a change in favour of India, to force the people of Jammu and Kashmir to remain bound to India against their wishes. Now, when India accepts military aid and has become aligned de facto, the situation, according to India, has changed in favour of India, precluding the right of the people of Jammu and Kashmir to determine their future freely and in accordance with their wishes. And today, when the patterns of alignment and non-alignment have altered radically, the situation, according to India, has changed in favour of India, permitting it to absorb and devour Kashmir as an integral part of India. Thus, whatever the change, one fact stands out changeless, and that is that the situation can never change except to the detriment of the people of Jammu and Kashmir.

38. To India, there is no such thing as the objective merits of claims. The Greeks of old had their sophists and the Middle Ages their schoolmen. The modern world has the practitioners of statecraft from modern, democratic secular India.

39. What the preparatory meeting of the sponsors of the Second Asian-African Conference, which was held recently in Djakarta, has to do with the present debate in the Security Council would, perhaps, bewilder all of us. It is, however, obvious to my delegation why the representative of India, who has been a jurist and has invoked the rules of evidence, which he loves so much, should yet disregard those very

L'Inde semble réserver son amusement et son écosurement au Pakistan seul, non aux autres membres des alliances occidentales qui reconnaissent la Chine et souhaitent, dans l'intérêt de la paix mondiale, entretenir des relations normales avec ce pays.

36. Oserai-je demander au représentant de l'Inde quelle est l'attitude de son pays? L'Inde a un pied dans le camp communiste et l'autre dans le camp occidental. Elle danse avec deux orchestres à la fois. Tout en se proclamant non alignée ni avec l'un ni avec l'autre, elle exploite les deux camps, chacun contre les intérêts de l'autre. L'Inde accepte une aide en matériel militaire à la fois du camp communiste et du camp occidental. L'Inde a le bras très long en vérité, puisqu'elle arrive à prendre à l'Ouest comme à l'Est. Dans le numéro d'aujourd'hui du New York Times, on annonce que l'Inde demande aux Etats-Unis une aide militaire massive. Dans ces conditions, l'Inde peut-elle encore prétendre être un pays non aligné? Et, cependant, l'Inde ne cesse de tonner contre le Pakistan parce qu'il est membre de l'OTASE et de la CENTO, alliances défensives toutes deux.

37. Quelle que soit l'évolution de la situation dans le monde, l'Inde prétend que le changement joue en sa faveur. Un changement se produit-il, quel qu'il soit, l'Inde y voit une raison supplémentaire de renforcer son emprise sur le Cachemire. Lorsque le Pakistan a accepté l'aide militaire des Etats-Unis, la situation au Cachemire a subi, selon l'Inde, un changement en sa faveur et propre à justifier son refus de mettre en œuvre le droit à l'autodétermination de la population du Jammu et Cachemire. Lorsque le Pakistan est devenu membre de l'OTASE et de la CENTO, la situation au Cachemire a subi, selon l'Inde, un changement en sa faveur et de nature à justifier le raidissement de son opposition à l'autodétermination de la population du Jammu et Cachemire. Lorsque le monde s'est divisé en deux blocs, la situation au Cachemire a subi, selon l'Inde, un changement en sa faveur et qui l'autorisait à contraindre la population du Jammu et Cachemire à demeurer, contre son gré, liée à l'Inde. Maintenant, lorsque l'Inde a accepté une aide militaire et est devenue en fait alignée, la situation a subi, selon l'Inde, un changement en sa faveur en faisant perdre à la population du Jammu et Cachemire le droit de décider librement de son avenir et selon ses vœux. Aujourd'hui, alors que la notion d'alignement et de non-alignement s'est complètement transformée, la situation, selon l'Inde, a subi un changement en sa faveur qui l'autorise à absorber et à s'approprier le Cachemire en tant que partie intégrante de l'Inde. Ainsi, quel que soit le changement intervenu, un fait reste inchangé, à savoir que la situation ne peut se modifier qu'au préjudice de la population du Jammu et Cachemire.

38. Pour l'Inde, le bien-fondé d'une revendication est lettre morte. La Grèce antique a eue les sophistes; le Moyen Age a eue les scolastiques. Le monde moderne a les praticiens de l'art politique venus de l'Inde moderne, démocratique et laïque.

39. Le rapport que la réunion préparatoire des organisateurs de la deuxième Conférence des pays d'Afrique et d'Asie, qui s'est tenue récemment à Djakarta, peut avoir avec le présent débat au Conseil de sécurité risque de nous étonner tous. Cependant, ma délégation discerne clairement les motifs qui ont incité le représentant de l'Inde, ancien juriste qui s'est référé aux règles d'admission de la preuve

rules by citing patent irrelevancies to the Security Council. He said:

"... Pakistan, China and a few other countries" — why does he not admit it, why does he not say Indonesia, why does he not have the courage to say "Pakistan, China and Indonesia?" — "ganged up" to deny the Soviet Union a place in the Asian world and refused Malaysia admittance to the next Asian-African Conference as an Asian country, although Malaysia has an undoubted right to it" [1113th meeting, para. 4].

These statements are untrue; they are utterly untrue. They have been made in a blatant attempt to win favour for India in certain quarters by maligning and misrepresenting Pakistan.

40. I must state for the record, and state most clearly, what happened in the Djakarta meeting. It is well known that the Government of India made every endeavour to prevent the convening of a Second Asian-African Conference. When these attempts failed, the representatives of India descended on Djakarta. Two days before the end of the Preparatory Meeting, without any consultation or notice, India proposed that the Soviet Union should be invited to the Second Asian-African Conference. All delegations were taken somewhat by surprise as the USSR had not participated in the first Bandung Conference. While acknowledging the great contribution made by the Soviet Union to the struggles of African and Asian people against imperialism and colonialism, several countries expressed doubts as to whether the Soviet Union is an Asian Power. Other delegations wanted time to seek instructions from their Governments. I made it very clear on behalf of Pakistan that we were taking no position on the substance of the proposal, but that we needed time to consult Karachi and Rawalpindi. Therefore, it ill becomes the representative of India to say that Pakistan "ganged up" with a few other countries—he means Indonesia and Indonesia alone—"to deny to the USSR a place in the Asian world".

41. In regard to Malaysia, I expressly stated that Pakistan considered that Malaysia should be invited to the Second Asian-African Conference as soon as possible. I made this statement on 14 April 1964 in the presence of the Indian delegation and other delegations which were present at that meeting.

42. The representative of India has again accused Pakistan of handing over 2,000 square miles of territory "at other people's expense" to the People's Republic of China. Pakistan has not surrendered a single inch of territory to the People's Republic of China. The boundary negotiations, which took place in a spirit of mutual accommodation and compromise, resulted in the relinquishment of 750 square miles of territory by China in favour of Pakistan—territory which lies beyond the main axis of the Karakorum mountains which constitutes the principal watershed between the Indus and the Tarim River basins. This 750 square miles of territory was in the effective possession of China prior to the boundary agreement and had always been under Chinese jurisdiction and control. From the end of the nineteenth century, when the British rulers of India acquired control of the

qui lui tiennent tant à cœur, à renier ces règles en faisant état devant le Conseil de sécurité de considérations manifestement hors de propos. Il a déclaré:

"... le Pakistan, la Chine et quelques autres pays" — pourquoi ne l'admet-il pas, pourquoi ne mentionne-t-il pas l'Indonésie, pourquoi n'a-t-il pas le courage de dire "le Pakistan, la Chine et l'Indonésie"? — "se sont "accoquinés" ... pour refuser à l'Union soviétique une place dans le monde asiatique et à la Malaisie le droit d'assister à la prochaine Conférence afro-asiatique en tant que pays asiatique, ce qui est pourtant son droit le plus strict." [1113ème séance, par. 4.]

Ces affirmations sont inexactes, totalement inexactes. Elles ont été prononcées dans le dessein manifeste de gagner à l'Inde la faveur de certains milieux en dénaturant les faits pour calomnier le Pakistan.

40. Pour rétablir les faits, je dois indiquer et exposer très nettement ce qui s'est passé à la réunion de Djakarta. Nul n'ignore que le Gouvernement indien a tout fait pour empêcher la réunion d'une deuxième conférence des pays d'Afrique et d'Asie. Ses efforts n'ayant rien donné, les représentants de l'Inde se sont rendus à Djakarta. A deux jours de la fin de la réunion préparatoire, sans consultation ni préavis, l'Inde a proposé d'inviter l'Union soviétique à participer à la deuxième Conférence des pays d'Afrique et d'Asie. Toutes les délégations ont été prises de court, étant donné que l'URSS n'avait pas participé à la première Conférence de Bandung. Tout en reconnaissant l'importante contribution de l'Union soviétique à la lutte menée par les peuples d'Afrique et d'Asie contre l'impérialisme et le colonialisme, plusieurs pays ont déclaré hésiter à qualifier l'Union soviétique de puissance asiatique. D'autres délégations souhaitaient obtenir un délai afin de demander des instructions à leur gouvernement. Au nom du Pakistan, j'ai bien précisé que nous ne prenions pas position sur le fond de la proposition, mais qu'un délai nous était nécessaire pour consulter Karachi et Rawalpindi. Il s'ensuivit donc mal au représentant de l'Inde d'accuser le Pakistan de s'être "accoquiné" avec quelques autres pays — il entend par-là l'Indonésie en tout et pour tout — "pour refuser à l'Union soviétique une place dans le monde asiatique".

41. En ce qui concerne la Malaisie, j'ai déclaré expressément que le Pakistan estimait que ce pays devait être invité dès que possible à la deuxième Conférence des pays d'Afrique et d'Asie. J'ai fait cette déclaration le 14 avril 1964, en présence de la délégation indienne et des autres délégations présentes à la réunion.

42. Le représentant de l'Inde a encore accusé le Pakistan d'avoir cédé à la République populaire de Chine, "aux dépens d'autrui", a-t-il dit, un territoire de 2 000 milles carrés. Or, le Pakistan n'a pas cédé un seul pouce de terrain à la République populaire de Chine. Les négociations au sujet de la frontière, qui se sont déroulées dans un esprit de compréhension et de concessions mutuelles, ont abouti à la cession par la Chine d'un territoire de 750 milles carrés au profit du Pakistan. Ce territoire est situé au-delà de l'axe principal de la chaîne des Karakorum, qui constitue la plus importante ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Indus et celui du Tarim. Il se trouvait sous la domination effective de la Chine avant l'accord de frontière et avait toujours été sous la juridiction et l'autorité de la Chine. Depuis que les gouvernements britanniques de l'Inde

northern areas of the State of Jammu and Kashmir, never did they once exercise control or jurisdiction over the 2,000 square miles that Pakistan is accused of having surrendered to China or even over the 750 square miles of territory relinquished by the People's Republic of China to Pakistan. On the contrary, notes sent by the former British Government of India to the Chinese authorities acknowledge the latter's title and sovereignty over this area, and these notes exist in the archives of the British and Pakistan Governments.

43. The representative of India ought to know that where frontiers are undefined, and territories have for centuries remained in the possession of the other side, it is fantastic to talk of "surrender" of a territory which one has never possessed and to which it is not possible to put forward claims under the rules and customs known to international law. There has been a net acquisition of territory. What the representative of India has said about the surrender of 2,000 square miles of Pakistan is another example of auto-suggestion to which his Government is so susceptible.

44. The Sino-Pakistan Boundary Agreement has been hailed throughout the world by the Governments and the Press as a statesmanlike settlement. Let me reiterate that the Sino-Pakistan Boundary Agreement does not affect the status of the territory of Jammu and Kashmir. It does not derogate from the imperative of demilitarization of the State as required by the resolutions of the United Nations Commission on India and Pakistan. It does not detract one jot or tittle from the right of self-determination of the people of Jammu and Kashmir. Article six of the Boundary Agreement specifically safeguards all these matters. Let me quote this article:

"The two Parties have agreed that after the settlement of the Kashmir dispute between Pakistan and India, the sovereign authority concerned will reopen negotiations with the Government of the People's Republic of China, on the boundary, as described in Article two of the present Agreement of Kashmir, so as to sign a Boundary Treaty to replace the present Agreement.

"Provided that in the event of that sovereign authority being Pakistan, the provisions of this Agreement and of the aforesaid Protocol shall be maintained in the formal Boundary Treaty to be signed between Pakistan and the People's Republic of China."

45. It was not necessary for us to introduce this proviso, but we did it only because we knew that this dispute was in the Security Council and it had to be determined by this world Organization. I left the proviso there that if the Security Council or if the plebiscite were to be determined in favour of India, India would have an opportunity and a legal right and legal claim to renegotiate the boundary agreement with the People's Republic of China.

ont conquis, à la fin du XIXème siècle, la partie septentrionale de l'Etat de Jammu et Cachemire, à aucun moment ils n'ont exercé leur juridiction ou leur autorité sur les 2 000 milles carrés que le Pakistan est accusé d'avoir cédés à la Chine ou même sur les 750 milles carrés que la République populaire de Chine a abandonnés au Pakistan. Au contraire, dans des notes adressées aux autorités chinoises, notes qui sont conservées dans les archives des Gouvernements britannique et pakistanais, l'ancien Gouvernement britannique de l'Inde reconnaît les droits et la souveraineté de la Chine dans cette région.

43. Le représentant de l'Inde devrait savoir que, lorsque des frontières sont mal définies et que des territoires ont été pendant des siècles en la possession d'un pays voisin, il est grotesque de parler d'abandon d'un territoire qui n'a jamais été en votre possession et sur lequel les règles et coutumes admises en droit international ne permettent de faire valoir aucun droit. Il y a eu acquisition nette de territoire. Ce que le représentant de l'Inde a dit au sujet de l'abandon de 2 000 milles carrés du territoire pakistanais offre un nouvel exemple d'auto-suggestion, art dans lequel son gouvernement est passé maître.

44. Les gouvernements et la presse du monde entier ont salué l'Accord de frontière sino-pakistanaïse comme un modèle de règlement entre Etats. Je réaffirme que l'Accord de frontière sino-pakistanaïse n'affecte en rien le statut du territoire du Jammu et Cachemire. Il ne change rien à la nécessité de procéder à la démilitarisation de l'Etat, conformément aux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Il ne limite pas le moins du monde le droit à l'autodétermination de la population du Jammu et Cachemire. L'article 6 de l'Accord de frontière réserve expressément toutes ces questions. Il est conçu comme suit:

"Les deux parties sont convenues que, une fois réglé le différend entre le Pakistan et l'Inde relatif au Cachemire, l'autorité souveraine intéressée rouvrira des négociations avec le Gouvernement de la République populaire de Chine sur la frontière du Cachemire, telle qu'elle est décrite à l'article 2 du présent accord, en vue de signer un traité en la matière qui remplacera le présent accord.

"Il est entendu que si l'autorité souveraine en question est le Pakistan les dispositions du présent accord et du protocole susmentionné seront maintenues dans le traité formel de frontière qui sera conclu entre le Pakistan et la République populaire de Chine."

45. Il n'était pas indispensable que nous insérions cette disposition, mais nous l'avons fait uniquement parce que nous savions que le Conseil de sécurité était saisi du différend et que l'Organisation mondiale devait se prononcer à ce sujet. Nous avons inséré cette disposition pour que, si le Conseil de sécurité devait rendre un jugement favorable à l'Inde ou encore si le résultat du plébiscite était à l'avantage de l'Inde, elle eût la possibilité et le droit, du point de vue juridique, de négocier un nouvel accord de frontière avec la République populaire de Chine.

46. The representative of India has again repeated the thesis which he put forward in the Security Council last February that:

"... in the context of what has recently happened there, Kashmir is vital to India, not only for recovering the territory which China has unlawfully occupied, but also for resisting future aggression by China. The defence of Ladakh, which is in the north-east of Kashmir, against the continuing menace of China is impossible except through Kashmir." [1118th meeting, para. 5.]

47. Here we have yet another argument, conjured up by India as to why Kashmir must be held in bondage regardless of the right of self-determination and the solemn international agreement to respect that right to which India is pledged. The representative of India maintains that Kashmir has now assumed vital importance for India's defence against China. Here then, is a dangerous doctrine. Self-determination and sanctity of international agreements must give way to the considerations of military strategy and the neo-colonial avarice of India. The members of the Security Council have only to cast a glance at the map of the region to realize the hollowness of this contention. It is not through Ladakh or the Vale of Kashmir that the security of India can or will be threatened. There are easier and more obvious invasion routes to the heart of India. In the name of the defence of India, India seeks to negate the Charter of the United Nations by invoking the doctrine of *realpolitik*. Who is speaking the language of Hitler and Goebbels? Which country has taken a leaf out of the infamous pages of *Mein Kampf*?

48. You must hold the people of Kashmir in bondage because you fear that you cannot defend India adequately against China unless and until you chain the people of Kashmir. Today you want to chain the people of Kashmir. Tomorrow you will want to chain the people of Nepal, of East Pakistan and of West Pakistan in order for you to defend yourselves against Communist China. This is the most dangerous and most notorious doctrine that has been propounded in the Security Council.

49. For many years India has sought to project her image abroad as a country which is working to prevent war, to reduce world tension, to wipe out colonialism and to espouse the rights of small States against the great Powers. But from time to time the reality behind this image becomes exposed. The representative of India, carried away by the violence of his diatribes against Pakistan, invokes doctrines which stronger States propound to impose their will on weaker ones. Imperialism has found no difficulty in clothing itself with philosophical justification for the evil that it inflicts. In 1962, in a diplomatic note addressed to the Chinese Government, the Government of India formally stated that it had a common border with the People's Republic of China right from the Pamir Mountains in the north-west to the borders of Burma, thereby claiming that not only Kashmir, but also Nepal, Sikkim, Bhutan and even parts of Burma were within the borders of India. This false and outrageous claim, like the one now made by the representative of India, was also a revelation of the

48. Le représentant de l'Inde a soutenu une fois encore la thèse suivante, qu'il avait avancée en février dernier au Conseil de sécurité:

"... le Cachemire, étant donné les événements qui s'y sont récemment passés, est indispensable à l'Inde non seulement pour récupérer le territoire dont la Chine s'est emparée illégalement, mais aussi pour résister à une future agression de la Chine. Le Ladakh, au nord-est du Cachemire, ne peut être défendu contre la menace constante de la Chine qu'à partir du Cachemire" [1118^{ème} séance, par. 5].

47. Voilà encore un argument forgé par l'Inde pour justifier l'état de dépendance dans lequel elle maintient le Cachemire au mépris du droit à l'autodétermination et de l'accord international par lequel l'Inde s'est engagée solennellement à respecter ce droit. Le représentant de l'Inde affirme que le Cachemire revêt désormais une importance vitale pour la défense de l'Inde contre la Chine. Voilà en vérité une doctrine dangereuse. Le droit à l'autodétermination et l'inviolabilité des accords internationaux devraient ainsi céder le pas à des considérations de stratégie militaire et à la cupidité néocolonialiste de l'Inde. Un coup d'œil à la carte de la région suffira à faire comprendre aux membres du Conseil de sécurité la gratuité de cette affirmation. Ce n'est pas par le Ladakh ou la Vallée de Cachemire que la sécurité de l'Inde peut être ou sera menacée. Il existe des routes d'invasion plus faciles, plus évidentes et qui conduisent au cœur de l'Inde. Sous prétexte d'assurer sa défense, l'Inde cherche à rendre nulle la Charte des Nations Unies en invoquant la doctrine de la *realpolitik*. Qui donc tient le langage d'Hitler et de Goebbels? Quel est le pays qui imite l'exemple infâme de *Mein Kampf*?

48. Vous devez, dites-vous, maintenir la population du Cachemire dans un état de dépendance parce que vous craignez de ne pas pouvoir vous défendre efficacement contre la Chine tant que vous n'aurez pas enchaîné la population du Cachemire. Aujourd'hui, vous voulez enchaîner la population du Cachemire. Demain, vous voudrez enchaîner les populations du Népal, du Pakistan oriental et du Pakistan occidental afin de vous défendre contre la Chine communiste. C'est là une bien triste doctrine, la plus pernicieuse qui ait jamais été soutenue devant le Conseil de sécurité.

49. Depuis de nombreuses années, l'Inde cherche à se faire passer dans le monde pour un pays qui travaille à empêcher la guerre, à réduire les tensions internationales, à éliminer le colonialisme, pour un pays enfin qui a épousé la cause des petits États contre les grandes puissances. Parfois, cependant, sa véritable nature apparaît. Le représentant de l'Inde, emporté par la violence de ses diatribes contre le Pakistan, invoque les doctrines que les grandes puissances soutiennent pour imposer leur volonté aux petits pays. L'impérialisme n'a pas eu de peine à se parer d'attributs philosophiques pour justifier le mal qu'il fait. En 1962, dans une note diplomatique adressée au Gouvernement chinois, le Gouvernement indien affirmait officiellement que sa frontière commune avec la République populaire de Chine s'étendait des montagnes du Pamir au nord-ouest jusqu'aux frontières de la Birmanie, faisant ainsi valoir ses prétentions non seulement sur le Cachemire, mais encore sur le Népal, le Sikkim, le Bhoutan et même sur certaines régions de la Birmanie. Cette prétention

inner thinking of the Government of India—that all the neighbouring smaller States and territories must remain within the Indian sphere of influence or domination because they are "necessary" to the defence of India against China.

50. You may usurp and devour all the smaller States, but you can never, under any circumstances, dominate the spirit of the people of Pakistan. They will always stand by the liberation of the people of Kashmir and all the smaller States, in the name of the liberty and freedom of the people of those regions.

51. The world is perhaps not ignorant of the reasons why India strikes the posture of a nation bent on recovering by war territory from China. This stance is, of course, intended to impress the Western Powers while, simultaneously, negotiations for a peaceful settlement are carried on by proxy through the Colombo Powers with the People's Republic of China. This dual policy—to talk publicly of war with China and at the same time to put forward privately proposals for a negotiated settlement of the Sino-Indian border dispute—is obviously pursued to obtain the best of both worlds and, in particular, to procure massive military assistance from the Western world while maintaining a façade of non-alignment. How long can the world be taken in by such double-faced conduct?

52. India looks upon the problem of Kashmir as a case in property law, a case of real property. In the revealing analogy drawn by the Minister of Education of India, his country's position in Kashmir is that of the rightful owner of a house, deed and title to which have been duly assigned and delivered to India by the previous owner, the Maharaja of Kashmir. The Minister of Education of India found it appropriate to describe Pakistan's role in Kashmir as that of a burglar. But Pakistan comes before this Council not as a burglar nor as a self-proclaimed proprietor, nor as a feudal lord of Kashmir. We come here, and have come before you year after year, with the simple proposition that Kashmir is not a piece of property, that its fate is not to be sealed or signed away through any instrument of accession, deed of transfer or other such transaction that has to be registered in a court of law, that it is rather the free-will of the inhabitants—Muslims, Hindus, Sikhs or Christians—and their free will alone, which has to be determined and decided. It is not real estate, it does not involve property law and it does not have to be registered in a court of law. It is the will of the people that has to be determined.

53. Over the years, India has sought here, before this organ of international peace and in the world at large, to establish its proprietary right over Kashmir. It has tried to spin a web of pseudo-legalistic arguments in which to entangle for ever the people of Kashmir. The voice of Kashmir, so long muted, is heard again, telling India clearly and unmistakably

scandaleuse et que rien ne justifie, comme celle qu'émet maintenant le représentant de l'Inde, nous révèle la pensée profonde du Gouvernement indien: tous les petits Etats et territoires limitrophes doivent demeurer dans la sphère d'influence de l'Inde ou sous sa domination parce que "nécessaires" à la défense de l'Inde contre la Chine.

50. Vous pouvez empiéter sur les petits Etats et les engloutir, mais vous ne pourrez jamais, en aucune circonstance, venir à bout du courage du peuple pakistanaï, qui défendra toujours la cause de la libération de la population du Cachemire et de tous les petits Etats, au nom de la liberté et de l'indépendance des peuples.

51. Le monde n'ignore sans doute pas pourquoi l'Inde pose à la nation résolue à reprendre par la guerre un territoire à la Chine. Cette manœuvre est naturellement destinée à impressionner les puissances occidentales, tandis que, simultanément, des négociations en vue d'un règlement pacifique se poursuivent avec la République populaire de Chine par l'intermédiaire des puissances de Colombo. Cette politique à double face, qui consiste à parler publiquement de guerre contre la Chine tout en faisant secrètement des propositions pour un règlement négocié du litige de frontière sino-indien, vise sans nul doute à jouer gagnant sur les deux tableaux et, plus précisément, à obtenir une aide militaire massive des puissances occidentales tout en préservant une façade de non-alignement. Le monde se laissera-t-il tromper longtemps par une conduite aussi hypocrite?

52. L'Inde considère le problème du Cachemire comme relevant du droit sur la propriété immobilière. Dans une comparaison révélatrice, le Ministre de l'éducation de l'Inde a placé son pays, à l'égard du Cachemire, dans la position du propriétaire légitime d'une maison dont le titre de propriété a été transféré en bonne et due forme à l'Inde par le propriétaire précédent, le Maharajah du Cachemire. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a jugé bon de présenter le Pakistan sous les traits d'un cambrioleur qui se serait introduit par effraction au Cachemire. Ce n'est pourtant pas comme un cambrioleur, ni comme quelqu'un qui s'octroie un titre de propriété, ni comme un suzerain féodal du Cachemire que le Pakistan se présente devant le Conseil de sécurité. Nous nous y présentons et nous nous y sommes présentés depuis des années en soutenant simplement que le Cachemire n'est pas un bien-fonds dont le sort peut être réglé par la signature d'un quelconque instrument d'accession, de mutation ou tout autre transaction homologuée par un tribunal; nous soutenons qu'il s'agit plutôt de déterminer la volonté librement exprimée de la population — musulmans, hindous, sikhs ou chrétiens — et uniquement cela. Le Cachemire n'est pas un bien-fonds; la question du Cachemire ne relève pas du droit sur la propriété immobilière et ne nécessite nullement l'homologation d'un tribunal. Il s'agit purement et simplement de déterminer la volonté de la population.

53. Depuis des années, l'Inde s'efforce d'établir son droit de propriété sur le Cachemire, tant en cet organe garant de la paix internationale que devant le monde entier. Telle une araignée, elle a essayé de tisser une toile d'arguties pseudo-juridiques pour y retenir prisonnière à jamais la population du Cachemire. La voix du Cachemire, étouffée si

that Kashmir is not property, nor its 4,000,000 people loot or booty, that the right of self-determination must prevail, and it must prevail in Kashmir as it has prevailed elsewhere. The Minister of Education of India complains that the Council's consistent support of this principle over the years is to be ascribed to nothing but the blindness of some and the indulgence of others. Let him not deceive himself in seeking to deceive the world.

54. It is too late for India to seek sympathy for the doctrines which, in the last century, apportioned the countries of Asia and Africa among alien "owners". Today the world is on guard against attempts to appropriate territory on the basis of self-promulgated laws, for the self-appointed task of good governance, or on the pretext of national defence and strategy.

55. The Minister of Education of India addressed a set of questions to the members of the Council regarding the rights of Pakistan in Kashmir. The Council has, by word and deed, given clear answers to these questions. The Council may wish once again to remind the Education Minister of India of the resolutions adopted by it in the past on the question of Jammu and Kashmir.

56. The world-wide support given to the cause of justice and the rights of the people in Kashmir is not a certificate of good character to Pakistan. Pakistan seeks no such certificates, much less is it my intention to follow the example of my colleague from India in myself giving a certificate of good character to my own country. I shall gladly leave to him the enjoyment of the solitary virtues of self-righteousness and self-esteem. I leave it to our friends in Africa and Asia to ponder over the invitation extended to them to "look askance" at Pakistan's support of Afro-Asian causes because of Pakistan's membership of SEATO and CENTO. I will refrain also from going into the nature of India's non-alignment, its expediency, its practical utility and profitability on which the world has gained new insights in the last few years. As for Pakistan's alignment and alliances, the truth is plain for all to see that they have not stood in the way of Pakistan in its pursuit of its policy of friendship with all countries of the world, irrespective of their ideology, political beliefs or social systems. Nor have our engagements towards our allies prevented us from taking issue with them on questions of principle. Our support of the freedom movements in Africa and Asia has never wavered.

57. As regards apartheid, we have opposed this evil doctrine since the beginning, side by side with all right thinking countries, not excluding India. Of course, since Pakistan, like the vast majority of African and Asian countries, was not a member of the United Nations in 1946, we are not in a position to claim the chronological honour of being the first to have raised the issue in the United Nations.

longtemps, s'élève à nouveau pour dire à l'Inde, en termes clairs et nets, que le Cachemire n'est pas un bien-fonds, que ses 4 millions d'habitants ne sont pas un butin dont on peut disposer, que le droit à l'autodétermination doit prévaloir et qu'il prévaudra au Cachemire comme il a prévalu ailleurs dans le monde. Le Ministre de l'éducation de l'Inde déplore l'obstination du Conseil de sécurité à défendre ce principe tout au long des années, ce qui ne s'explique, à son avis, que par l'aveuglement des uns et la complaisance des autres. Qu'il ne se leurre pas lui-même en voulant tromper le monde.

54. Le temps n'est plus où l'Inde pouvait espérer qu'on écoute d'une oreille favorable les doctrines qui, au siècle dernier, ont présidé au partage des pays d'Asie et d'Afrique entre "propriétaires" étrangers. Le monde se méfie aujourd'hui de toute tentative d'appropriation de territoire faite en vertu de lois promulguées pour les besoins de la cause, afin de satisfaire une prétendue obligation de bon gouvernement ou sous prétexte de défense nationale et pour des motifs stratégiques.

55. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a adressé aux membres du Conseil une série de questions sur les droits du Pakistan au Cachemire. Le Conseil y a répondu de manière très claire, en paroles comme en actes. Le Conseil voudra peut-être rappeler une fois de plus au Ministre de l'éducation de l'Inde les résolutions qu'il a déjà adoptées sur la question du Jammu et Cachemire.

56. L'appui que le monde entier donne à la cause de la justice et aux droits de la population du Cachemire ne constitue pas un certificat de bonne conduite accordé au Pakistan. Le Pakistan n'est pas à la recherche de certificats de ce genre; il est encore moins dans mes intentions de suivre l'exemple de mon collègue indien et de délivrer moi-même un certificat de bonne conduite à mon pays. Je lui abandonne volontiers le plaisir que procurent l'amour-propre et le pharisaïsme, vertus égocentriques. Je laisserai à nos amis d'Afrique et d'Asie le soin de méditer le conseil qui leur a été donné de considérer avec méfiance l'appui donné par le Pakistan à la cause des pays d'Afrique et d'Asie, parce que le Pakistan est membre de l'OTASE et de la CENTO. Je m'abstiendrai également d'examiner la nature de la politique de non-alignement de l'Inde, son opportunisme, son utilitarisme et son caractère mercantile, points sur lesquels le monde a eu de nouveaux aperçus depuis quelques années. Quant à l'alignement et aux alliances du Pakistan, chacun peut voir qu'il n'en a pas été empêché de suivre une politique d'amitié avec tous les pays du monde, sans distinction d'idéologie, de credo politique ou de régime social. Nos engagements envers nos alliés ne nous ont pas empêchés non plus de nous en désolidariser sur des questions de principe. L'appui que nous donnons aux mouvements de libération en Afrique et en Asie n'a jamais fléchi.

57. Pour ce qui est de l'apartheid, nous nous sommes élevés dès le début contre cette doctrine néfaste aux côtés de tous les pays dont le jugement est sain, l'Inde y comprise. Etant donné que le Pakistan, comme la grande majorité des pays d'Afrique et d'Asie, n'était pas encore Membre de l'Organisation des Nations Unies en 1946, il va de soi que nous ne pouvons revendiquer l'honneur d'avoir été les premiers à soulever le problème devant l'Organisation.

58. The representative of India was anxious to disclose that all trade relations between Pakistan and South Africa have not yet ceased. We are not here discussing apartheid or the question of sanctions against South Africa. These matters have been discussed in other forums and, as shortly after the present debate terminates, the Security Council will turn its attention to finding ways and means of compelling South Africa to end its intransigence and its persistent disregard of United Nations resolutions on the matter. On the question of Pakistan's trade with South Africa, I would like to put on record—and this is of course already widely known through the letter addressed by Pakistan to the Secretary-General—that while import and commercial relations of all kinds between Pakistan and South Africa have been completely banned, the question of stopping Pakistan's exports to South Africa is receiving the most active and urgent attention of my Government. In passing, I would like to draw the attention of the members to the document dated 6 March 1964^{3/} which contains statistical tables of South Africa's foreign trade. A study of this document shows, India's so-called boycott notwithstanding, that India continues to trade with South Africa.

59. We have, in our previous statements before the Security Council, already dealt with the lack of legality in the Maharaja's accession to India and with the fact that the accession of Kashmir to Pakistan or to India can be decided only by the people of Jammu and Kashmir. By saying that the accession to India, effected by the Maharaja, makes Kashmir irrevocably a part of India, India knows, or should know, that India does not establish any link between India and Kashmir, because no link can be established by pseudo-arguments. But what India does by this kind of rhetoric is to bring into question the very basis of India's nationhood, to throw into doubt the nexus that holds the Indian nation together. Kashmir is no part of India; therefore, by allowing it to decide its own future, India does not suffer the loss or secession of a part of it, and the Indian nation as such remains inviolate. But by opposing Kashmir's act of self-determination, by equating Kashmir with the constituent States of India, Madras for example, by saying that if Kashmir goes, Madras will also go, India will not keep Kashmir but it might weaken its link with Madras. It is not by fulfilling a pledge solemnly given by its government in an international agreement that India will lose its integrity. It is by opposing the fulfillment of this pledge that India runs a risk of disintegration.

60. Let the Indian representative pretend as much righteous indignation as he may, the fact remains that we do not seek the disintegration of the Indian Union. What we seek is a conformity to the principles of the Charter, a scrupulous discharge of international commitments, and a recourse to concrete methods and procedures for the settlement of international disputes. What we seek is a practical demonstration of the principle of the sovereign equality of nations in the sub-continent. What we seek is the restoration

58. Le représentant de l'Inde tenait beaucoup à révéler que toutes relations commerciales entre le Pakistan et l'Afrique du Sud n'avaient pas encore cessé. Nous ne sommes pas ici pour discuter de l'apartheid ou des sanctions à prendre contre l'Afrique du Sud. Ce sont là des problèmes qui ont déjà retenu l'attention d'autres organes et, peu après la fin du présent débat, le Conseil de sécurité s'efforcera de trouver les moyens d'obliger l'Afrique du Sud à renoncer à son intransigence et au mépris que ce pays persiste à professer pour les résolutions des Nations Unies en la matière. Au sujet du commerce du Pakistan avec l'Afrique du Sud, je déclarerai, ce qui d'ailleurs a déjà été porté à la connaissance de tous par la lettre adressée au Secrétaire général par le Pakistan, que les importations et les relations commerciales de toute nature entre le Pakistan et l'Afrique du Sud ont été complètement interdites et que la question de l'arrêt des exportations du Pakistan à destination de l'Afrique du Sud est actuellement examinée d'urgence et très activement par mon gouvernement. Je voudrais, en passant, attirer l'attention des membres du Conseil sur le document du 6 mars 1964^{3/}, qui contient des statistiques du commerce extérieur de l'Afrique du Sud. Il ressort de l'examen de ce document qu'en dépit de son prétendu boycottage l'Inde continue à faire du commerce avec l'Afrique du Sud.

59. Dans nos précédentes interventions devant le Conseil de sécurité, nous avons déjà parlé de l'illégalité de la décision du Maharajah prononçant l'accession du Cachemire à l'Inde et du fait que la population du Jammu et Cachemire peut seule décider l'accession du Cachemire au Pakistan ou à l'Inde. L'Inde sait, ou devrait savoir, que, en prétendant que l'accession à l'Inde, décidée par le Maharajah, a irrévocablement intégré le Cachemire à l'Inde, elle n'établit ainsi aucun lien entre l'Inde et le Cachemire, car on ne peut créer un lien au moyen d'arguments fallacieux. Une telle rhétorique a pour résultat, au contraire, de mettre en doute les bases mêmes de la nation indienne et d'affaiblir les liens qui en assurent la cohésion. Le Cachemire ne fait pas partie de l'Inde; donc, en le laissant libre de décider de son avenir, l'Inde ne subit pas la perte ou la sécession d'une partie de son territoire et la nation indienne demeure intacte. Au contraire, en refusant au Cachemire le droit à l'autodétermination, en plaçant le Cachemire sur le même plan que les Etats constitutifs de l'Inde, au même titre que Madras par exemple, en prétendant que si le Cachemire se sépare de l'Inde Madras s'en séparera aussi, l'Inde ne gardera pas le Cachemire, mais elle risque de relâcher le lien qui lui unit Madras. Ce n'est pas en honorant un engagement solennel contracté par son gouvernement aux termes d'un accord international que l'Inde perdra son intégrité territoriale. C'est en manquant à cet engagement que l'Inde court le risque de se désintégrer.

60. Le représentant de l'Inde peut simuler une juste indignation si bon lui semble, il n'en reste pas moins que nous ne voulons pas la désintégration de l'Union indienne. Ce que nous voulons, c'est que les principes de la Charte soient respectés, que les engagements internationaux soient remplis scrupuleusement et qu'il soit fait usage des méthodes et procédures concordées prévues pour le règlement des différends internationaux. Ce que nous voulons, c'est une démonstration pratique, dans le sous-

of that equipoise in the relations between India and Pakistan which will remove grievances and banish fear from the mind of each other. In sum, what we seek is the abandonment of those policies of the Indian Government which, being contrary to the principles of organized international life, not only weaken India's moral fibre but also act as a drain on its strength and on ours.

61. There is one lesson writ large in the history of the post-colonial age. It is that when imperialist Powers have gracefully renounced their colonies, they have not lost but gained in strength. They have gained in it, not only in moral terms, but in prestige; not only in greater coherence of national life, but also in concrete terms of economics. By maintaining the possession of a land which resents this possession, by stifling the personality of a people whose affiliations lie elsewhere, a country drains its resources and dissipates its strength.

62. I have been accused by the Indian representative of threatening a breach of the peace in the event that India again resorts to the suppression of the people of Jammu and Kashmir by force. We ask that the situation in Kashmir be brought under the control of the United Nations. Would a nation that intended to resort to force want a situation to be brought under the control of the United Nations?

63. The representative of India says that Pakistan is working for a breach of the peace. The peace plan for Kashmir, as embodied in the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan, is not a breach of the peace. Is our consistent adherence to these resolutions a preparation for the breach of the peace? What prevents a final and definite settlement of the Kashmir problem? Our attitude or India's attitude? We ask for an impartial investigation of the situation in Kashmir. Is that a threat? We ask for negotiations which should be sincere and constructive and meaningful, and that attempts be made to bring about that negotiation. Is that a threat? We ask for mediation with such precise terms of reference as will give an impetus to negotiations and make them coherent and peaceful. Are we then threatening a breach of the peace? We declare ourselves as willing to submit certain points of difference to arbitration. Are we then working for a breach of the peace? We ask that the resources of the United Nations should not be left untapped for the resolution of the problem, we urge that its procedures be not rejected. Is that a threat of war from us? India prevents investigation; India impedes negotiations; India blocks mediation; India rejects arbitration; and, to crown it all, the Indian representative says that any assistance given by the United Nations, or its high personality, in the settlement of this dispute is intervention by a third party. The methods of peaceful settlement embedded in the United Nations system and prescribed by the Charter are the only alternatives to war. India blocks these alternatives. Is it not then provoking war?

continent, du principe de l'égalité souveraine des nations. Ce que nous voulons, c'est rétablir dans les relations entre l'Inde et le Pakistan un équilibre propre à éliminer les griefs et à dissiper les appréhensions de part et d'autre. En un mot, ce que nous voulons, c'est convaincre le Gouvernement indien de renoncer à certains aspects de sa politique contraires aux principes de la vie internationale organisée, qui non seulement affaiblissent le ressort moral de l'Inde, mais aussi portent atteinte à sa force et à la nôtre.

61. Une leçon se dégage clairement de l'histoire de l'ère postcoloniale. C'est que les puissances impérialistes qui ont renoncé de bonne grâce à leurs colonies n'ont point perdu en force, mais y ont au contraire gagné. Elles ont gagné en force non seulement du point de vue moral, mais aussi en prestige; non seulement la vie de la nation y a gagné en cohésion, mais l'économie en a également bénéficié. En se maintenant sur une terre qui rejette l'occupant, en étouffant la personnalité d'un peuple dont les attaches sont ailleurs, un pays dilapide ses ressources et gaspille ses forces.

62. Le représentant de l'Inde m'a accusé de brandir la menace d'une rupture de la paix au cas où l'Inde aurait de nouveau recours à la force pour réprimer la population du Jammu et Cachemire. Nous avons demandé que la situation au Cachemire soit placée sous le contrôle des Nations Unies. Est-ce qu'un pays qui aurait l'intention de recourir à la force voudrait que la situation soit placée sous le contrôle des Nations Unies?

63. Le représentant de l'Inde soutient que le Pakistan cherche à provoquer une rupture de la paix. Le plan de paix pour le Cachemire, tel qu'il est défini dans les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, ne constitue pas une rupture de la paix. L'appui que nous n'avons cessé de donner à ces résolutions laisse-t-il pressager une rupture de la paix? Qu'est-ce qui s'oppose à un règlement définitif de la question du Cachemire? Est-ce notre attitude ou celle de l'Inde? Nous demandons que la situation au Cachemire fasse l'objet d'une enquête impartiale. Est-ce là une menace? Nous demandons des négociations qui soient sincères, constructives et sérieuses, et nous demandons qu'on s'efforce de faire entamer ces négociations. Est-ce là une menace? Nous demandons une médiation avec un mandat bien défini qui permette de lancer les négociations et de les rendre cohérentes et pacifiques. Est-ce là une menace de rupture de la paix? Nous nous déclarons prêts à soumettre à l'arbitrage certains points litigieux. Est-ce là travailler en vue d'une rupture de la paix? Nous demandons que les moyens offerts par l'Organisation des Nations Unies pour la solution du problème ne soient pas négligés, que ses procédures ne soient pas rejetées. Est-ce là une menace de guerre de notre part? L'Inde s'oppose à une enquête; l'Inde fait obstacle aux négociations; l'Inde fait échec à la médiation; l'Inde refuse l'arbitrage; enfin, pour couronner le tout, le représentant de l'Inde vient nous dire que toute assistance donnée par les Nations Unies ou leur plus haute personnalité pour le règlement de ce différend équivaldrait à l'intervention d'une tierce partie. Les méthodes de règlement pacifique prévues par les Nations Unies et prescrites par la Charte sont les seules solutions à part la guerre. Or, l'Inde refuse d'accepter ces méthodes. N'invite-t-elle donc pas à la guerre?

64. It was an Indian representative who, speaking in a different context, once charged that a certain foreign Power had—and I quote: "consistently violated international law and the United Nations Charter which forced India to take action by barring all other avenues". Is that not precisely what India is doing in the Kashmir dispute? Is it not "barring all other avenues" by rejecting every one of the methods of the pacific settlement of disputes? India protests even against the Security Council exercising its persuasive powers for the resolution of this dispute. What consequence would naturally follow from this attitude? It is one of our basic difficulties with India that India adopts a certain attitude and takes certain actions of which the consequences can be easily foreseen, but then it blames those consequences on others.

65. Of course, the Education Minister of India made the generous offer, towards the end of his speech, that India will find it possible to discuss with Pakistan our outstanding differences when a better atmosphere is established.

66. Here again, we are confronted with the basic malady in the relationship between India and Pakistan. India demands a better atmosphere, but blocks every move and every step that would bring about that better atmosphere. The question disturbs us and it should concern the Security Council. What does India mean by a better atmosphere? Does it not take two to establish a better atmosphere? Does it not require a sincere and constructive effort for the settlement of disputes? Does it not necessitate a recourse to the methods laid down in the Charter for the purpose? If not, are we supposed to undergo a catharsis which will qualify us for meaningful negotiations with India? And is this atmosphere a matter of subjective judgement by India?

67. By making a better atmosphere the condition for talks, when it can be only their result, India does something far worse than putting the cart before the horse; it is making it impossible for the two countries to make even a beginning towards the settlement of the dispute.

68. It has been our experience during the last seventeen years that, no matter how hard we try to establish an atmosphere of moderation between India and Pakistan, our attempts are undone by the lack of any progress towards the settlement of the dispute between Jammu and Kashmir. This happened in 1950; it happened in 1953 and 1954; it happened in 1956, and it was what made the sustained endeavour of our President from 1958 to 1961 to place the relationship of India and Pakistan on a neighbourly basis a wholly one-sided effort by Pakistan. Now that the situation in Jammu and Kashmir is coming to a head, it would be fatuous to expect, and sheer hypocrisy to promise, a better atmosphere unless the dispute is moved rapidly towards a peaceful and honourable settlement.

69. Members of the Security Council will recall that, on numerous occasions, India's representatives have taken the line that Pakistan has no *locus standi* in the problem of deciding Kashmir's future. Now,

64. C'était un représentant de l'Inde qui, prenant la parole à un tout autre sujet, a accusé une puissance étrangère d'avoir, et je cite ses paroles: "constamment violé la loi internationale et la Charte des Nations Unies, ce qui a obligé l'Inde à agir de façon à fermer toutes les autres issues". N'est-ce pas précisément l'attitude que l'Inde adopte dans le différend du Cachemire? L'Inde n'est-elle pas en train de "fermer toutes les autres issues" en rejetant l'une après l'autre toutes les méthodes prévues pour le règlement pacifique des différends? L'Inde s'oppose même à ce que le Conseil de sécurité use de ses pouvoirs de persuasion pour le règlement du litige. Quelle peut être la conséquence logique d'une telle attitude? Une de nos difficultés fondamentales dans nos rapports avec l'Inde est que l'Inde adopte une certaine attitude ou fait certains actes dont les conséquences sont faciles à prévoir, puis rejette sur les autres la responsabilité de ces conséquences.

65. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a fait, il est vrai, une offre généreuse lorsqu'il a déclaré vers la fin de son discours que l'Inde accepterait d'examiner avec le Pakistan les litiges en suspens quand une meilleure atmosphère régnerait.

66. Nous voyons ici un nouvel exemple du mal fondamental dont souffrent les relations entre l'Inde et le Pakistan. L'Inde réclame une meilleure atmosphère, mais fait obstacle à toute initiative et à toute mesure qui pourrait créer une meilleure atmosphère. Le Conseil de sécurité devrait se préoccuper de cette question qui nous inquiète. Qu'entend l'Inde par une meilleure atmosphère? Ne faut-il pas être deux pour créer une meilleure atmosphère? Cela ne requiert-il pas un effort sincère et constructif pour le règlement des différends? Cela n'exige-t-il pas qu'il soit fait usage des procédures indiquées dans la Charte à cette fin? Si tel n'est pas le cas, sommes-nous censés attendre qu'une catharsis nous rende dignes d'ouvrir des négociations avec l'Inde? Enfin, l'existence de cette meilleure atmosphère doit-elle être constatée par un jugement subjectif de l'Inde?

67. En faisant d'une meilleure atmosphère la condition préalable des négociations, alors qu'elle ne peut en être que le résultat, l'Inde ne met pas simplement la charrue devant les boeufs; elle commet une erreur beaucoup plus grave encore, car elle interdit ainsi aux deux pays d'amorcer ce serait-ce que le règlement du différend.

68. Pendant 17 ans, nous avons constaté que, quoi que nous fassions pour créer un climat de modération entre l'Inde et le Pakistan, nos efforts étaient réduits à néant par l'absence d'aucun progrès vers le règlement du différend du Jammu et Cachemire. Cela s'est produit en 1950, cela s'est produit en 1953 et en 1954, cela s'est produit en 1956, et c'est ce qui a fait que les efforts soutenus déployés par notre président de 1958 à 1961 pour placer les relations entre l'Inde et le Pakistan sous le signe du bon voisinage n'ont été que des efforts unilatéraux de la part du Pakistan. Maintenant que la situation au Jammu et Cachemire menace de dégénérer en crise, il serait ridicule d'espérer une meilleure atmosphère et de pure hypocrisie d'en faire la promesse, à moins que le différend n'évolue rapidement vers un règlement pacifique et honorable.

69. Les membres du Conseil de sécurité se rappelleront qu'à maintes reprises les représentants de l'Inde ont soutenu que le Pakistan n'avait pas compétence en ce qui concerne l'avenir du Cachemire.

the Indian representative informs us that, on this problem, Kashmir has no locus standi either, for he has taken the line that a leader of the people of Kashmir should have nothing to say on the problem.

70. It is to be borne in mind in this context that when India argues that the integration of Kashmir with the Indian Union is India's internal constitutional matter, it is saying in effect that, in this matter, the Security Council has no locus standi. So India robs us all of our locus standi. There exists an international agreement regarding the disposition of the State of Jammu and Kashmir. According to India, neither Pakistan, the other party to the agreement, nor Kashmir, the party that is most affected by the agreement, nor the Security Council, the organ under whose authority the agreement was concluded, has any locus standi. Only India has a locus standi in Kashmir. Could any country be more determined against a settlement of the dispute by peaceful means?

71. In regard to the opinions of Sheikh Abdullah on the central issue of the Kashmir dispute—namely, self-determination, accession, plebiscite, passage of time, integration and negotiations for a peaceful settlement, which I quoted in my statement to the Security Council on 5 May 1964 [1112th meeting]—the representative of India tells us that these opinions are not admissible evidence and that only what the Kashmiri leader stated between 1947 and 1949 has any value as evidence.

72. I am aware that the representative of India has long experience of the application of the Indian Evidence Act, but may I remind him that he and I are not engaged in proceedings in a court of law in either his country or mine. We are discussing Kashmir and the implementation of the right of self-determination of the people of Jammu and Kashmir in the forum of the Security Council. This is their inalienable human and political right, to be exercised as an act of their free and collective will.

73. As the representative of India is so wedded to rules of evidence and the Indian Evidence Act, may I remind him that the statements of Sheikh Abdullah before the Security Council in 1948 and 1949, as well as those which he made in 1952, were no part of the transaction of the so-called accession. Therefore, those statements are not admissible under the strict rules of the Evidence Act which he has applied in the Indian courts for so long. On the other hand, if the statements made by Sheikh Abdullah long after the accession, in 1948, 1949 and 1952, quoted by the representative of India, are relevant, then his most recent statements which I quote on 5 May 1964 are even more relevant to the present situation in Jammu and Kashmir which is the subject of this series of Security Council meetings.

74. If the representative of India considers that the rules of evidence should be applied strictly in this international forum, if he were presiding as a judge in the Security Council instead of you, Mr. President, why does he not agree to let Sheikh Abdullah appear to testify before the Council as to what exactly are

Mais voici que le représentant de l'Inde vient nous apprendre que le Cachemire n'a pas non plus compétence en la matière, puisque, selon sa thèse, un chef de la population du Cachemire n'a pas voix au chapitre.

70. A cet égard, il ne faut pas oublier que, lorsque l'Inde prétend que l'intégration du Cachemire à l'Union indienne est une question constitutionnelle intérieure intéressant l'Inde, cela revient à dire que le Conseil de sécurité n'a pas compétence en l'affaire. Ainsi, l'Inde ne reconnaît compétence à personne. L'avénir de l'Etat de Jammu et Cachemire a fait l'objet d'un accord international. Selon l'Inde, ni le Pakistan (l'autre partie à l'accord), ni le Cachemire (la partie la plus directement intéressée par l'accord), ni le Conseil de sécurité (l'organe qui a présidé à la conclusion de l'accord) n'ont compétence. Seule l'Inde a compétence dans l'affaire du Cachemire. Peut-on imaginer un pays plus résolu à s'opposer à un règlement du différend par des moyens pacifiques?

71. Au sujet des opinions du cheik Abdullah sur l'essentiel du différend du Cachemire, à savoir l'autodétermination, l'accession, le plébiscite, le temps qui s'écoule, l'intégration et les négociations en vue d'un règlement pacifique — opinions que j'ai citées dans ma déclaration du 5 mai 1964 [1112^{ème} séance] devant le Conseil de sécurité —, le représentant de l'Inde prétend qu'elles ne constituent pas une preuve admissible et que seules les déclarations que le chef du Cachemire a faites de 1947 à 1949 ont valeur de preuve.

72. Je n'ignore pas que le représentant de l'Inde a une longue expérience dans l'application de la loi indienne sur l'administration de la preuve, mais je me permettrai de lui rappeler que ni lui ni moi ne sommes parties à une action en justice devant un tribunal, en Inde ou au Pakistan. Nous discutons devant le Conseil de sécurité la question du Cachemire et l'exercice du droit à l'autodétermination de la population du Jammu et Cachemire. C'est là un droit inaliénable, un droit de l'homme et un droit politique, que la population devra exercer pour exprimer librement sa volonté collective.

73. Puisque le représentant de l'Inde est si férú des règles d'administration de la preuve et de la loi indienne qui régit la matière, je me permettrai de lui rappeler que les déclarations faites par le cheik Abdullah devant le Conseil de sécurité en 1948, en 1949, ainsi que celles qu'il a faites en 1952, n'étaient nullement parties de la transaction relative à la prétendue accession. Par conséquent, ces déclarations ne sont donc pas admissibles suivant les règles strictes de la loi sur l'administration de la preuve qu'il a eu si souvent l'occasion d'appliquer devant les tribunaux indiens. D'un autre côté, si les déclarations faites par le cheik Abdullah longtemps après l'accession, en 1948, en 1949 et en 1952, et que le représentant de l'Inde a citées, sont pertinentes, ses plus récentes déclarations que j'ai citées dans mon intervention du 5 mai 1964 sont encore plus pertinentes pour ce qui est de la situation actuelle au Jammu et Cachemire, objet de la présente série de séances du Conseil de sécurité.

74. Si le représentant de l'Inde estime que, lui-même il été donné de présider en qualité de magistrat les débats du Conseil de sécurité à votre place, Monsieur le Président, il ferait appliquer rigoureusement les règles d'administration de la preuve en cet organe international, pourquoi n'accepte-t-il pas que le

his views on the central issue of the Kashmir dispute? I request the Council again to invite Sheikh Abdullah to appear before it and hear from him directly what he has to say.

75. In my statement on 5 May 1964 I quoted extensively from Sheikh Abdullah's recent statements and summarized the affirmations contained in them. The point of my quoting these affirmations was that they have been massively acclaimed by the people of Kashmir. It is the acceptance and acclamation of these statements by the people of Jammu and Kashmir, as much as their content, that furnishes a true indication of the situation existing in Jammu and Kashmir today. In fact, these statements are the most faithful reflection we have of that situation and, therefore, they are an essential part of the record before the Security Council. Unable to face them, the Minister of Education of India has attempted to negate their effects by two arguments. The first is that "the opinions of any person, however distinguished or eminent, cannot alter or affect the question of the status of a territory" [1113th meeting, para. 18]. The second rests on Sheikh Abdullah's previous statements made from 1947 to 1952. I shall deal with both these arguments.

76. As regards the first argument, it is evidently not applicable here. The affirmations made by Sheikh Abdullah are important because, far from being the voice of one individual, they echo the unanimous demand of the five million people of Jammu and Kashmir. Moreover, these affirmations are made by the person who was cited by India itself as having supported the Maharajah's accession to India. The records of the Security Council will bear out that, in India's original representation to the Security Council made on 1 January 1948,^{4/} Sheikh Abdullah was specifically mentioned as the leader who appealed for help to India. Surely then, Sheikh Abdullah should be able to throw a good deal of light on the terms and assumptions of this appeal. Indeed, even in the statement of the Indian representative on 7 May 1964 there is again a recognition of Sheikh Abdullah's status. The Indian representative has said that the accession was "accompanied... by the consent of the people expressed through Sheikh Abdullah who was the leader of the largest party in Kashmir" [1113th meeting, para. 31]. Surely, then, it is important to get a description of the nature of this consent from the person who is supposed to have expressed it.

77. As regards Sheikh Abdullah's previous statements made from 1947 to 1952, I am glad that the Indian Minister of Education brought them on record again. A juxtaposition of these statements with those that Sheikh Abdullah has made since and those which he is making now only helps one to realize how cruel must have been the disillusionment, how sharp the sense of betrayal, which Sheikh Abdullah suffered because of India's continued occupation of Jammu and Kashmir in breach of its commitments. Far from weakening Sheikh Abdullah's current stand, his previous statements reinforce it by demonstrating that

Sheikh Abdullah wishes to testify before the Council to expose what is exactly the position on the problem central to the differing views of the Kashmiri? Je demande encore une fois au Conseil d'inviter le Sheikh Abdullah à se présenter devant le Conseil et d'entendre de lui personnellement ce qu'il a à dire.

75. Dans mon discours du 5 mai, j'ai cité de larges extraits de déclarations récentes du Sheikh Abdullah et j'ai résumé les affirmations qu'elles contenaient. J'ai cité ces affirmations parce qu'elles avaient reçu un accueil chaleureux de l'ensemble de la population du Cachemire. Le fait que ces déclarations ont été acceptées et acclamées par la population du Jammu et du Cachemire, autant que leur teneur, voilà qui fournit un indice fidèle de la situation actuelle au Jammu et Cachemire. En fait, ces déclarations constituent le témoignage le plus authentique dont nous disposons sur la situation et sont donc un élément essentiel du dossier que le Conseil de sécurité est appelé à étudier. Le Ministre de l'éducation de l'Inde, incapable de les réfuter, a essayé d'en annuler l'effet au moyen de deux arguments. Le premier argument est que "les opinions d'une personne, si remarquable ou éminente soit-elle, ne sauraient influencer en quoi que ce soit sur le statut d'un territoire" [1113ème séance, par. 18]. Le deuxième argument repose sur les déclarations faites par le Sheikh Abdullah de 1947 à 1952. J'examinerai les deux arguments.

76. Le premier argument n'est évidemment pas applicable au cas considéré. Les déclarations du Sheikh Abdullah ont de l'importance parce que, loin de représenter le sentiment d'un seul individu, elles reflètent la volonté unanime des 5 millions d'habitants du Jammu et Cachemire. Qui plus est, elles émanent de l'homme que l'Inde elle-même a cité comme ayant donné son appui à la décision du Maharajah sur l'accession à l'Inde. Les procès-verbaux du Conseil de sécurité confirmeront que, dans le premier exposé que l'Inde a fait sur la question le 1er janvier 1948^{4/}, le Sheikh Abdullah était mentionné expressément comme le chef qui avait demandé assistance à l'Inde. Dans ce cas, le Sheikh Abdullah peut assurément apporter des éclaircissements précieux sur les termes et les prémisses de sa démarche. En vérité, même dans la déclaration faite le 7 mai 1964 par le représentant de l'Inde, l'autorité du Sheikh Abdullah se trouve encore reconnue. Le représentant de l'Inde a dit que l'accession avait été accompagnée par "l'agrément du peuple donné par l'intermédiaire du Sheikh Abdullah qui était le chef du parti le plus important du Cachemire" [1113ème séance, par. 31]. Dans ces conditions, il est assurément important d'obtenir des précisions sur la nature de ce consentement de la bouche de la personne même qui s'en serait faite l'interprète.

77. Quant aux déclarations antérieures du Sheikh Abdullah, prononcées entre 1947 et 1952, je ne puis que me féliciter d'entendre le Ministre de l'éducation de l'Inde les citer à nouveau dans nos débats. Il suffit de comparer ces déclarations avec celles que le Sheikh Abdullah a faites plus tard et celles qu'il fait maintenant pour mieux saisir combien cruelle a dû être sa désillusion, combien pénible a dû être son sentiment d'avoir été trahi, devant la persistance de l'occupation du Jammu et Cachemire par l'Inde en violation des engagements qu'elle avait pris. La position actuelle du Sheikh Abdullah, loin d'être affai-

^{2/} Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, documents S/1100, annex 28.

^{4/} Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Supplément de novembre 1948, document S/1100, annexe 28.

this stand is not based on any prejudice or any preconceived notions, but is the result of experience.

78. During his statement, the representative of India quoted Sheikh Abdullah's statement of 17 April 1964, and, even in that statement, there occurs a sentence: "It is the Government of India which I feel has gone back from its commitments..." [1113th meeting, para. 34]. This is Sheikh Abdullah's statement of 17 April 1964 being quoted by the Indian Minister. The Education Minister read the sentence and added: "that is another matter". The point here is, and Sheikh Abdullah would be the first to make it, that this is not another matter. It is the very heart and core of the Kashmir issue that India has gone back on its commitments.

79. Apart from this, there is another aspect of Sheikh Abdullah's statements which needs to be borne in mind. It has been brought out by Sheikh Abdullah himself. According to the Indian Express, Bombay of 4 May 1964, Sheikh Abdullah was asked whether it was not a fact that he had been responsible for the Maharajah's accession to India. The question, in fact, was how he could square his statements then with his statements now. His answer was:

"Yes, I supported accession to India before 1953. But it is not bringing peace to the sub-continent. When it did not bring peace to the sub-continent, what value did it have?"

80. The representative of India also tried to take comfort from a recent statement of Sheikh Abdullah that a plebiscite was not the only method for ascertaining the wishes of the people of Jammu and Kashmir. But, unfortunately for the Indian representative, this statement has now been clarified by Sheikh Abdullah and, as explained by him, it does not lend the slightest support to India's argument against a plebiscite. According to the Hindustan Times of 7 May 1964, Sheikh Abdullah said that elections could be a solution of the dispute, if they were fair and free and organized by a neutral third party so that nobody could point a finger at India. He added that India, being an interested party, should not be in Kashmir if and when elections were held and that the result of these elections must be acceptable to Pakistan; otherwise no purpose would be served. He further said that there should be a disengagement of the forces of India and Pakistan preceding these elections; otherwise the present tension would continue.

81. I believe that this statement of Sheikh Abdullah should invite some reflection on the part of the Indian representative. Sheikh Abdullah lays down the following conditions for elections being a solution of the problem: first, they must be free and fair; secondly, they must be organized by a neutral third party; thirdly, Indian forces should withdraw from Jammu and Kashmir to enable those elections to be impartial; fourthly, their result must be acceptable to Pakistan; and fifthly, they must be preceded by the disengagement of the forces of India and Pakistan in Jammu and Kashmir. What is this formula except a restatement of the principles of the resolutions of the United

ble, se trouve renforcée par ses déclarations antérieures, qui prouvent que cette position est le fruit de l'expérience, non le résultat de préjugés ou d'idées préconçues.

78. Le représentant de l'Inde a cité dans son intervention la déclaration faite le 17 avril 1964 par le oheik Abdullah et, même dans cette citation, remarquons cette phrase: "J'estime que c'est le Gouvernement indien qui est revenu sur ses engagements." [1113ème séance, par. 34.] Voilà ce que le oheik Abdullah a déclaré le 17 avril 1964 et que le Ministre de l'Éducation de l'Inde a cité. Ayant lu cette phrase, le Ministre a ajouté: "C'est là une autre question." Pourtant, et le oheik Abdullah serait le premier à le faire remarquer, il ne s'agit pas là d'une autre question. Le fait que l'Inde est revenue sur ses engagements est au contraire le point central de la question du Cachemire.

79. En plus de ce qui précède, il est un autre aspect des déclarations du oheik Abdullah qu'il importe de ne pas perdre de vue. C'est le oheik Abdullah lui-même qui a mis cet aspect en lumière. Selon l'Indian Express de Bombay, du 4 mai 1964, on a demandé au oheik Abdullah s'il n'était pas exact qu'il avait été responsable de la décision prise par le Maharajah sur l'accession à l'Inde. Cela revenait en fait à lui demander comment il pouvait concilier ses déclarations passées et ses déclarations présentes. Il a répondu:

"Oui, jusqu'en 1953 j'ai donné mon appui à l'accession à l'Inde. Mais cela n'a pas amené la paix dans le sous-continent. Si cela n'a pas amené la paix dans le sous-continent, quelle en était la valeur?"

80. Le représentant de l'Inde a cherché aussi à trouver matière à consolation dans une déclaration récente où le oheik Abdullah a dit que le plébiscite n'était pas la seule méthode pour déterminer les aspirations de la population du Jammu et Cachemire. Il est cependant fâcheux pour le représentant de l'Inde que, depuis, le oheik Abdullah ait précisé le sens de sa déclaration, qui, ainsi exploitée, ne corrobore en rien la thèse de l'Inde contre un plébiscite. L'Hindustan Times rapporte, dans son numéro du 7 mai 1964, une déclaration du oheik Abdullah selon laquelle des élections pourraient constituer un moyen de résoudre le différend, à condition d'être libres, équitables et organisées par une tierce partie neutre, afin que nul ne puisse montrer l'Inde du doigt. Il a ajouté que l'Inde, étant partie, ne devrait pas occuper le Cachemire si des élections y avaient lieu et que le résultat de ces élections devrait être acceptable pour le Pakistan; sinon, les élections ne serviraient à rien. Il a déclaré encore que le retrait des forces indiennes et pakistanaises devrait précéder les élections, sinon la tension actuelle persisterait.

81. Je crois que cette déclaration du oheik Abdullah devrait inviter le représentant de l'Inde à quelque réflexion. Le oheik Abdullah énumère les conditions suivantes pour que des élections puissent résoudre le problème: premièrement, elles doivent être libres et équitables; deuxièmement, elles doivent être organisées par une partie neutre; troisièmement, les forces indiennes doivent se retirer du Jammu et Cachemire pour que les élections puissent être impartiales; quatrièmement, le résultat doit en être acceptable pour le Pakistan; cinquièmement enfin, les élections doivent être précédées du retrait des forces indiennes et pakistanaises qui occupent le

Nations Commission for India and Pakistan? These provide that a plebiscite should be preceded by the withdrawal of the forces of India and Pakistan from Jammu and Kashmir and should be held under the direction and control of the United Nations to ensure its fairness, freedom and impartiality. The condition cannot be avoided that a settlement must be based on the wishes of the people which are impartially ascertained and are visibly so ascertained.

82. I must recall here that, in my statement of 17 March 1964 [1104th meeting] I said that if one were to consider the Kashmir problem as it has arisen now, not in 1948, but today, and would embark on a search, however pragmatic, for an equitable settlement, one would be driven to the conclusion that there is only one way—the way of finding out what the people of Jammu and Kashmir themselves want. I added that one would thus be driven to write again the substance of the resolutions. Sheikh Abdullah's statement about what conditions are essential for ascertaining the wishes of the people brings out the truth of my submission.

83. The representative of India tried to make much of the argument that Sheikh Abdullah's release establishes that there is democracy and freedom in India and that the Government of India is perfectly confident that the situation is normal in the State of Jammu and Kashmir. This argument had been anticipated by numerous statements made by the spokesmen of the Government of India. All of them expressed the hope that the release of Sheikh Abdullah would wash India of all the taint that it has borne for eleven years and would help its case in the Security Council.

84. Unfortunately, however, these statements only serve to strengthen the conclusion that—as I said in my last statement—this act of releasing Sheikh Abdullah was not a gesture of magnanimity on India's part. They corroborate the comment in The Economist of London, of 4 April 1964—which I then quoted—that the Indian Government has not had a sudden rush of liberalism to the head. There is no change of heart on the part of India and that there is no ground for the members of the Security Council to feel that, by releasing Sheikh Abdullah, India might have made a gesture towards reconciliation with Pakistan, and towards the resolution of the conflict in Jammu and Kashmir.

85. The Indian representative demonstrates before us that this act is purely a manoeuvre—the Prime Minister of India has called it a "calculated risk"—to prove normality where none exists. It is obvious that their hope, at the time of releasing Sheikh Abdullah was that he would "blow off steam" and then subside, and the situation in Jammu and Kashmir would thus simmer down. This hope is already being falsified by events. I referred to certain developments in Kashmir in my last statement. The Indian representative has vehemently denied by statement that a curfew was imposed last week in several towns in Jammu and Kashmir. Let me assure him that my statement was based on information obtained, not from our sources but from the Indian newspapers. According to The Statesman of Delhi of 9 May 1964, there were

Jammu et Cachemire. Qu'est-ce que cela, sinon un nouvel énoncé des principes contenus dans les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan? Ces résolutions stipulent qu'un plébiscite devra être précédé du retrait des forces indiennes et pakistanaises du Jammu et Cachemire et devra être organisé sous la direction et le contrôle des Nations Unies afin d'en assurer le caractère équitable, libre et impartial. On ne peut échapper à la condition que tout règlement doit être fondé sur les aspirations de la population, déterminées avec impartialité, et cette impartialité étant vérifiée.

82. Je rappellerai que, dans ma déclaration du 17 mars 1964 [1104ème séance], j'ai affirmé que si nous devions examiner le problème du Cachemire tel qu'il se présente maintenant, et non tel qu'il se présentait en 1948, et rechercher les moyens, aussi empiriques soient-ils, de parvenir à un règlement équitable, nous serions conduits à conclure que la seule solution consiste à établir quels sont les vœux de la population du Jammu et Cachemire. J'ai ajouté que nous serions alors conduits à formuler des résolutions identiques, quant au fond, à celles de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. La déclaration du cheik Abdullah sur les conditions indispensables pour déterminer les aspirations de la population met en lumière le bien-fondé de mes affirmations.

83. Le représentant de l'Inde s'est efforcé de monter en épingle la libération du cheik Abdullah pour prouver que la démocratie et la liberté règnent en Inde et que le Gouvernement indien a toute confiance que la situation est normale dans l'Etat de Jammu et Cachemire. De nombreuses déclarations faites auparavant par divers porte-parole du Gouvernement indien laissent prévoir un tel raisonnement. Toutes expriment l'espoir que la libération du cheik Abdullah laverait l'Inde d'une souillure vieille de 11 ans et servirait sa cause devant le Conseil de sécurité.

84. Malheureusement, ces déclarations ne servent toutefois qu'à nous renforcer dans la conviction que, comme je l'ai indiqué dans ma dernière intervention, la libération du cheik Abdullah n'était nullement un geste magnanime de la part de l'Inde. Elles corroborent le commentaire paru dans l'Economist de Londres du 4 avril 1964 — que j'ai cité alors —, où il est dit que le Gouvernement indien n'a pas été saisi d'un soudain accès de libéralisme. L'Inde n'a pas changé de sentiment et les membres du Conseil de sécurité n'ont pas lieu de considérer la libération du cheik Abdullah comme un pas fait par l'Inde sur la voie de la réconciliation avec le Pakistan et du règlement du conflit au Jammu et Cachemire.

85. Le représentant de l'Inde nous fournit la preuve qu'il s'agissait d'une simple manoeuvre, qualifiée de "risque calculé" par le Premier Ministre de l'Inde, destinée à établir le caractère normal de la situation alors que la situation est anormale. Il est évident que le Gouvernement indien espérait, au moment de la libération du cheik Abdullah, qu'après avoir "spanché sa bile" le cheik se calmerait et que la situation s'apaiserait alors au Jammu et Cachemire. Les événements ont déjà donné un démenti à cet espoir. Dans ma dernière déclaration, j'ai parlé de certains faits nouveaux survenus au Cachemire. Le représentant de l'Inde a nié avec véhémence que le couvre-feu ait été imposé la semaine dernière dans plusieurs villes du Jammu et Cachemire. Je puis l'assurer que mes paroles étaient fondées sur

demonstrations in Srinagar on last Friday, shouting, "Hold a plebiscite immediately".

86. The Indian representative argues, "Well, there are demonstrations, is what?". The answer is that these demonstrations do not signify merely a dissatisfaction with this or that policy of the Indian Government; they are not in protest against this or that administration. They signify a rebellion against India's occupation of the State. The Indian representative reminds us that demonstrations take place in all democratic countries. But he evidently shies away from the fact that there is a basic difference between normal demonstrations in democratic countries and those that are taking place in Jammu and Kashmir. If demonstrations are the expression of a specific grievance, or if they protest against a specific policy, they are normal demonstrations. But when they are held by the people of a territory the status of which is in dispute, to reject an annexation forced on them and to demand that they be enabled immediately to decide their status by a plebiscite, what are they then except a revolt?

87. Actually, the unspoken point in the Indian argument is that the revolt in Jammu and Kashmir is unarmed and that, if it goes on, India has an overwhelming military might in Jammu and Kashmir to suppress it. That is the root of the confidence that the Indian representative expresses here. But what does this point do except bring out the explosive nature of the present situation. When, in reality, India relies on her military might, India compels all those who sympathize with the revolt of the people of Jammu and Kashmir to conclude that nothing is so urgently desirable as effective resistance against the forces of suppression in Jammu and Kashmir.

88. In countering my statements about the revolt in Kashmir, the Indian representative supported his argument by the observation that there is complete intercommunal unity in Jammu and Kashmir. This is an astonishing reply. That the Indian representative should rely on this argument shows to what straits he has been driven in points of logic. If Hindus and Moslems live at peace with each other in Jammu and Kashmir—we are proud and gratified that they do—does it mean that they do not resent India's occupation of the State? What has intercommunal unity to do with the demand of the people of Kashmir that they be enabled to decide their future for themselves?

89. Apart from this, it is obvious that it is not the ventilation of the people's demand in Kashmir, but its fulfilment alone that can bring about normality. Apart from suppressing the people by force for many years, the Indian Government has been driven to the point where it feels that force is not enough. The present situation is merely that it is resorting to other means to frustrate the people's demand. It is not doing anything to meet this demand. So long as it does not do so, the protestations of freedom and democracy are not only baseless, but, in the face of the combined voice of the people of Jammu and Kashmir, utterly irrelevant.

des renseignements qui proviennent non pas de source pakistanaise, mais de la presse indienne. Selon le Statesman de Delhi, du 9 mai 1964, des manifestations ont eu lieu vendredi dernier à Srinagar aux cris de "nous voulons un plébiscite immédiatement".

86. Le représentant de l'Inde vient nous dire: "C'est entendu, il y a des manifestations, et puis après?" On peut répondre que ces manifestations ne traduisent pas simplement un mécontentement provoqué par telle ou telle mesure du Gouvernement indien; elles ne sont pas des protestations contre telle ou telle administration. Elles signifient qu'il y a une révolte contre l'occupation de l'Etat par l'Inde. Le représentant de l'Inde nous rappelle que des manifestations ont lieu dans tous les pays démocratiques, mais il ignore volontairement le fait qu'il existe une différence fondamentale entre des manifestations normales dans un pays démocratique et celles qui se produisent au Jammu et Cachemire. Si des manifestations sont l'expression d'un grief déterminé ou d'une opposition à une mesure particulière, ces manifestations sont normales. Mais lorsqu'elles sont le fait de la population d'un territoire dont le statut est en litige, d'une population qui rejette l'annexion qui lui a été imposée, d'une population qui revendique le droit de décider immédiatement de son avenir par un plébiscite, sont-elles autre chose qu'une révolte?

87. En fait, il y a dans la thèse de l'Inde un argument qu'on tait soigneusement: la révolte au Jammu et Cachemire n'étant pas armée, si elle persiste, l'Inde pourra l'écraser grâce à une énorme supériorité militaire. Là est la source de la confiance exprimée ici par le représentant de l'Inde. Mais qu'est-ce que cela démontre, sinon la nature explosive de la situation actuelle? Lorsque l'Inde s'en remet en réalité à sa puissance militaire, elle contraint tous ceux qui ont de la sympathie pour la révolte de la population du Jammu et Cachemire à conclure que rien n'est aussi souhaitable et nécessaire qu'une résistance effective aux forces de la répression au Jammu et Cachemire.

88. A l'appui de son argumentation tendant à réfuter mes déclarations sur la révolte au Cachemire, le représentant de l'Inde a fait remarquer qu'il y a au Jammu et Cachemire une harmonie totale entre les communautés. Voilà une surprenante réponse! Que le représentant de l'Inde ait recouru à cet argument montre à quelle extrémité il en est réduit dans le domaine de la logique. Si les hindous et les musulmans pratiquent la coexistence pacifique au Jammu et Cachemire — nous en sommes heureux et fiers —, cela signifie-t-il qu'ils ne souffrent pas de l'occupation indienne? Quel rapport y a-t-il entre l'harmonie entre les communautés et le droit de décider de son propre avenir que revendique la population du Cachemire?

89. Cela dit, il est évident que ce n'est pas en disant de ce que réclame la population du Cachemire, mais seulement en lui donnant satisfaction, qu'on peut rétablir une situation normale. Après avoir réprimé par la force les aspirations de la population pendant de nombreuses années, le Gouvernement indien se voit obligé de reconnaître que la force ne suffit plus. La situation actuelle signifie simplement que le Gouvernement indien a recouru à d'autres moyens pour refuser ce que la population réclame. Il ne fait rien pour lui donner satisfaction. Tant qu'il s'y refusera, ses protestations de liberté et de démocratie seront non seulement sans fondement, mais, devant

le sentiment unanime de la population du Jammu et Cachemire, absolument sans effet.

80. The Indian representative harps on the differences of outlook between India and Pakistan. Let me tell him that he does not enhance his country's reputation by these assertions. We in Pakistan have our faults, and I suppose that, in the final analysis, they can be overcome only by greater education, enlightenment and economic advance. But whatever they are, they are open, perhaps even blatant, and therefore eradicable.

91. The Indian representative's statement is a demonstration of the fact that there is something in the Indian mentality which is insidious and therefore impervious. It is a mentality so wrapped in national conceit, so enfolded in a holier-than-thou attitude, that it is small wonder that we in Pakistan sometimes succumb to despair about the future of our relations with our neighbour. We know that fanaticism is stalking their land; that their democracy so far is not more than a façade because it is not yet based on the habits of tolerance, yet they come here treating us to sermons about the loftiness of their society and of their souls.

92. We do not claim Kashmir on the ground that we are a better society. The United Nations is not here to award Kashmir as a prize for better performance either to India or to Pakistan. We say that, whatever we are and whatever the Indians are, ask the Kashmiris whom they want to join. Let India marshal all its arguments against Kashmir's accession to Pakistan, but let these arguments be addressed to the people of Jammu and Kashmir at the time of plebiscite, and let them decide. If India believed in democracy, it would have long ago accepted this challenge.

93. Members of the Security Council will have noticed how the Indian Minister for Education has reacted to the peace appeal that I made at the conclusion of my remarks on 5 May 1964 [1112th meeting]. When I pleaded with India that an end must come to our bitter quarrel, that there is a time for struggle and a time for settlement, I meant every word of what I said. The Indian representative spurned and even ridiculed my appeal, but I must inform him that he has not provoked me into withdrawing it. I again transmit the message of my people to the people of India that it is within our power to transform the climate of our two countries, not by waving a magic wand but by recourse to those concrete procedures which alone can rationally bring about the resolution of international conflicts.

94. We do not make it a condition for the settlement of our disputes that India must get rid of its caste system. We do not make it a condition that India should abandon its mythology, renounce its whole philosophy and reorientate its entire culture. We take India as it is and its outlook and aspirations as they stand, and we seek a *modus vivendi* with it which, once established, might develop into a normal relationship.

95. We may be theocratic or mediaeval or backward, but we offer India those ways and means of estab-

90. Le représentant de l'Inde ne cesse de souligner les divergences de points de vue entre l'Inde et le Pakistan. Je lui dirai que ces affirmations n'ajoutent rien au prestige de son pays. Au Pakistan, nous avons nos défauts, et je crois qu'en dernière analyse nous ne pourrions les supprimer que grâce au développement de l'instruction, à l'éducation des masses et au progrès économique. Mais quels que soient nos défauts, ils sont au grand jour, flagrants même et, partant, remédiables.

91. La déclaration du représentant de l'Inde prouve qu'il y a quelque chose d'insidieux et par conséquent d'impénétrable dans la mentalité indienne. C'est une mentalité imprégnée de chauvinisme et de tartuferie à tel point qu'on ne peut guère s'étonner de nous voir parfois céder au désespoir lorsque nous envisageons l'avenir de nos relations avec notre voisin. Les Indiens savent que le fanatisme sévit dans leur pays; ils savent que leur démocratie n'est jusqu'à présent qu'une simple façade, puisqu'elle ne repose pas encore sur des habitudes de tolérance; ils viennent pourtant nous régaler de sermons sur leur grandeur d'âme et sur l'éminence de leur société.

92. Nous ne revendiquons pas le Cachemire sous prétexte de la supériorité de notre société. Les Nations Unies n'ont pas pour mission d'octroyer le Cachemire comme prix de bonne conduite à l'Inde ou au Pakistan. Nous affirmons que, quel que valent les Pakistanais et quoi que valent les Indiens, c'est à la population du Cachemire qu'il faut demander de décider à quel pays elle souhaite être rattachée. Libre à l'Inde d'invoquer tous ses arguments contre l'accession du Cachemire au Pakistan, mais que ces arguments soient soumis à la population du Jammu et Cachemire au moment du plébiscite et que cette population décide. Si l'Inde croyait vraiment à la démocratie, elle aurait accepté le défi depuis longtemps.

93. Les membres du Conseil de sécurité auront remarqué la réaction du Ministre de l'Éducation de l'Inde à l'appel en faveur de la paix par lequel j'ai conclu mes observations le 5 mai 1964 [1112ème séance]. Lorsque j'ai représenté à l'Inde la nécessité de mettre fin à nos ressentiments, lorsque j'ai fait valoir qu'après la lutte devait venir l'entente, chacune de mes paroles était sincère. Le représentant de l'Inde a méprisé mon appel et l'a même tourné en dérision, mais je dois lui faire savoir qu'il ne m'a pas conduit à le retirer. Une fois encore, je transmets le message de mon peuple au peuple de l'Inde: il est en notre pouvoir de transformer les relations entre nos deux pays, non par un coup de baguette magique, mais en ayant recours aux procédures concrètes qui peuvent seules conduire de façon rationnelle à la solution des conflits internationaux.

94. Nous ne subordonnons pas le règlement de nos différends à l'abolition du système des castes en Inde, nous n'exigeons pas que l'Inde abandonne sa mythologie, qu'elle renonce à toute sa philosophie et donne une orientation nouvelle à toute sa culture. Nous acceptons l'Inde telle qu'elle est, avec ses conceptions et ses aspirations telles qu'elles sont, et nous cherchons à trouver avec elle un *modus vivendi* qui, une fois adopté, puisse amener des relations normales entre nos deux pays.

95. Il se peut que nous soyons théocratiques, moyenâgeux ou arriérés, mais nous proposons à l'Inde

lishing a rational relationship between our two countries which are eminently secular and modern. What credit can be given to protestations of secularism and modernity if one is impervious to the counsels of mediation and conciliation and arbitration—all modern and secular ways of regulating international life? Let the Indian representative ponder this question and not be too preoccupied with the thought that I am putting it to him.

96. The PRESIDENT (translated from French): I have no further speakers on my list for this afternoon. With the Council's permission, I should like to make a few suggestions concerning the organization of our programme of work for the coming days.

97. We could meet tomorrow afternoon at 3 p.m. I already know that four or five speakers are ready to take the floor. We could then consider the possibility of meeting the day after tomorrow, in the morning and afternoon, in order for the statements to be completed. If we proceed in this way, we may hope to spend Thursday and, if necessary, Friday in reaching the conclusions which would enable us to close this debate. If these proposals give rise to no objections, I shall assume that they are adopted.

It was so decided.

The meeting rose at 5.50 p.m.

ces moyens éminemment laïques et modernes de régler des relations raisonnables entre nos deux pays. Comment ajouter foi à des protestations de laïcité et de modernisme si celui qui les fait reste insensible à tous les appels à la médiation, à la conciliation et à l'arbitrage, qui sont les moyens laïques et modernes de régler la vie internationale? Que le représentant de l'Inde médite cette question et ne se laisse pas trop influencer par la pensée que c'est moi qui la lui ai posée.

96. Le PRESIDENT: Je n'ai plus d'orateurs inscrits pour prendre la parole ce soir. Avec la permission du Conseil, je ferai quelques suggestions sur l'organisation de notre programme de travail pendant les jours qui viennent.

97. Nous pourrions siéger demain après-midi, à 15 heures. Je sais déjà que quatre ou cinq orateurs sont disposés à prendre la parole. Nous pourrions ensuite envisager la possibilité de siéger après-demain le matin et l'après-midi, afin d'en terminer avec les autres orateurs. Si nous procédons ainsi, nous pouvons espérer consacrer la journée de jeudi et, si nécessaire, celle de vendredi à dégager les conclusions qui nous permettraient de clore ce débat. Si ces propositions ne soulèvent aucune objection, j'en conclus qu'elles sont adoptées.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 17 h. 50.

WHERE TO BUY UNITED NATIONS PUBLICATIONS ADRESSES OF LES PUBLICATIONS DE L'ONU SONT EN VENTE

AFRICA/AFRIQUE

CAMEROON/CAMEROUN:
LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAIN
10 GAFAM, P. O. 1197, Yaoundé.
DIFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE
DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Bangassou.
CONGO (République): INSTITUT POLITIQUE
CONGOLAIS, P. O. 2307, Léopoldville.
ETHIOPIA/ETHIOPIE: INTERNATIONAL
FRISCO AGENCY, P. O. Box 120, Addis Ababa.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
University College of Ghana, Legon, Accra.
KENYA: THE S.A. BOOKSHOP, Box 30167, Nairobi.
LIBERIA/LIBÉRIE:
ELIHI & JERIN (BOOKSELLERS)
P. O. Box 78, Monrovia, Bonghai.
MONROVIA/MONROVIA: AUX BELLES IMAGES
281 Avenue Mohammed V, Rabat.
MOZAMBIQUE/MOZAMBIQUE:
UNIVERSITY BOOKSHOP (NIGERIA) LTD
University College, Ibadan.
NORTHWEST RHODESIA/RHODESIA DU NORD:
J. BELINDO, P. O. Box 760, Mufube.
NYASALAND/NYASALAND:
BOOKERS (NYASALAND) LTD.
Lancaster House, P. O. Box 24, Harare.
SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD:
VAN RIEBANDER BOEKHUIS (PTY) LTD,
Church Street, Box 704, Pretoria.
TECHNICAL BOOKS (PTY) LTD, Faraday House
P. O. Box 2848, 40 St. George's Street, Cape Town.
SOUTHERN RHODESIA/RHODESIA DU SUD:
THE BOOK CENTRE, 17th Street, Salisbury.
TANZANIA/TANZANIE:
CAN & SALAM BOOKSHOP
P. O. Box 6030, Dar es Salaam.
UGANDA/UGANDA:
UGANDA BOOKSHOP, P. O. Box 149, Kampala.
UNITED ARAB EMIRATES/ÉMIRATS ARABES UNIS:
LIBRAIRIE "LA RENAISSANCE D'EGYPTE"
8 Bn, Abu Dhabi, U.A.E.
U.S. MARSH & ALGERIA BOOKSHOP
32 Abd-el-Khader Barakat St., Cairo.

ASIA/ASIE

BURMA/BIERME: CUNATOR,
GOVT. BOOK DEPOT, Rangoon.
CAMBODIA/CAMBODGE: ENTREPRISE KIMMÉ
DE LIBRAIRIE
Imprimerie & Papeterie, S. B. L. P., Phnom-Penh.
CEYLON/CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Ampar, Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINA/CHINE:
THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
89 Chung Ning Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Hsien Road, Shanghai.
HONG KONG/HONG-KONG:
THE SHINDEN BOOK COMPANY
28 Nathan Road, Newham.
INDIA/INDIE:
ORIENT LONDON
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras & New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY SHOP
Calcutta & New Delhi.
INDONESIA/INDONÉSIE: PEMUDJANUNAN, LTD.
Gungah Street 64, Jakarta.
JAPAN/JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD.
6 Teri-Nichome, Nishinagashi, Tokyo.
KOREA (REP. OF)/CORÉE (REP. DE):
KUL-YOO PUBLISHING CO., LTD.
8, Rika, Chongdo, Seoul.
PAKISTAN:
THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY
Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD., Lahore.
THOMAS & THOMAS, Karachi.
PHILIPPINES:
PHILIPPINE EDUCATION COMPANY, INC.
1104 Delmonico, P. O. Box 420, Quezon, Manila.
POPULAR BOOKSTORE, 1873 Delmonico, Jose, Manila.
SINGAPORE/SINGAPOUR: THE CITY BOOK
STORE, LTD., Ceylon Quay.
THAILAND/THAILANDE:
PRASITAN MIT, LTD.
18 Chulalongkorn Road, Nai Tuk, Bangkok.
NIRONGH & CO., LTD.
New Road, Sihan Phye Sri, Bangkok.
SURABAYA PANIT
Mendak 9, Kerdandjend Avenue, Bangkok.
VIETNAM (REP. OF)/VIETNAM (R.P. DU):
LIBRAIRIE PIERRE N'UAN THU
100, rue Tu-de, B. P. 263, Saigon.

EUROPE

AUSTRIA/AUTRICHE:
GEROLD & COMPANY, Graben 31, Wien, V.
GERO FROMME & CO., Spengergasse 38, Wien, V.
BELOW/BELOW: AGENCE
ET REPERAGE DE LA PRESSE, S. A.
14-22, rue du Parc Bruckelle.
BELGIUM/BELGIQUE: RAZNOZHNE
1, Vor Arden, Bette.
CYPRUS/CYPRUS: PAN PUBLISHING HOUSE
10 Alexander the Great Street, Nicosia.
CZECHOSLOVAKIA/TCHÉCOSLOVAQUIE:
ARTIA LTD., 20 ve KNEZKACH, Praha 2.
DENMARK/DANEMARK: EZMAR MUNKEGAARD, LTD.
Kortegade 6, København N.
FINLAND/FINLANDE: AKATEMINEN KIRJAKAUPPA
2 Keskikatu, Helsinki.
FRANCE: ÉDITIONS A. PÉONE
12, rue Soufflot, Paris (IV).
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)/
ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'):
R. KIRCHENHOF
Schwanenherg Str. 89, Frankfurt/Main.
KERNY UND MEHLER
Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN
Friedrichstrasse 9, Westdamm.
W. R. BARNARD
Geltwegstrasse 20, Köln (1).
CZECHOSLOVAKIA: KALFEMANN BOOKSHOP
28 Blatná Street, Athens.
HUNGARY/HONGRIE: KULTURA
P. O. Box 149, Budapest 62.
ICELAND/ISLANDE: MONAVELZUN BÍOFARIN
KYMUNDURAR H. P.
Austurstrassi 10, Reykjavik.
IRELAND/IRLANDE:
STATIONERY OFFICE, Dublin.
ITALY/ITALIE:
LIBRERIA COMMISSIONARIA SANBONI
Via Gino Zappalà 20, Firenze.
Via Pace Marchi 19/8, Roma.
AGENZIA R.I.C.O., Via Meravigli 16, Milano.
LUXEMBOURG:
LIBRAIRIE J. THAUSSCHOUHMER
Place du Théâtre, Luxembourg.
NETHERLANDS/PAYS-BAS:
N. V. MARTINUS NIJHOFF
Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
NORWAY/NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM
Rind Jøntekenski, 41, Oslo.
POLAND/POLOGNE: PAN, Pao Kultury i Nauki,
Warsaw.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
184 Rue Aurora, Lisboa.
ROMANIA/ROUMANIE: CARTIMEX
Str. Antioch Bihari 14-18.
P. O. Box 184-128, Bucuresti.
SPAIN/ESPAGNE:
LIBRERIA BOCHI, Ronda Universidad 11, Barcelona.
LIBRERIA MUNDOPRESS, Gato 27, Madrid.
AGUILAR S. A. DE EDICIONES, Juan Bravo 28, Madrid 6.
SWEDEN/SWÈDE: O. R. FRITZ
KUNGL. HÖVSKOHNDEL A-D
Fredsgatan 2, Stockholm.
SWITZERLAND/SUISSE:
LIBRAIRIE PAVET, B. A., Lausanne.
HANS RAUHNARDY, Michelsstrasse 17, Zurich 1.
TURKEY/TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE
469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
UNITION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS/
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES: MEZHUNADONOVAYA
KNIZHNA, Sotetskaya, Moskovsk, Moskva.
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI:
H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 649, London, S.E. 1
(and 1100 branches in Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
YUGOSLAVIA/YOUGOSLAVIE:
DOKUMENTA KALIOVA
Ljubljana, Slovenie.
DRAVOV PREDKOLJE
Jugoslavenska Knez, Terazije 27/11, Beograd.
PROVINTA
5, Trg Bistvice Jadranske, Zagreb.
PROVINTA PUBLISHING HOUSE
Import-Export Division, P. O. Box 559,
Terazije 18/1, Beograd.

LATIN AMERICA/

AMÉRIQUE LATINE
ARGENTINA/ARGENTINE: EDITORIAL
BUDAMERITANA, S. A., Avda 900, Buenos Aires.
BOLIVIA/BOLIVIE: LIBRERIA RESECCIONES
CASA 322, La Paz.
LOS ANGELES DEL LIBRO
Calle Pardo 404, Esposito, Calle 400, Cochabamba.
BRAZIL/BRÉSIL: LIVRARIA AGIR
Rua Mexico 99-B, Caixa Postal 2201,
Rio de Janeiro.
LIVRARIA FRUTAS MORTAS, S. A.
Calle Pardo 404, Esposito, Calle 400, Cochabamba.
LIVRARIA NORMAS EDITORA
Rua Rosário 122/127, Rio de Janeiro.
CHILE/CHILI:
EDITORIAL DEL PACIFICO
Alameda 57, Santiago.
LIVRARIA IVENS, Calle 205, Santiago.
COLOMBIA/COLOMBIE:
LIBRERIA AMERICA, Calle 81 Nuns, 49-50, Medellin.
LIBRERIA RIQUER
Av. Jiménez de Ocaña 8-40, Bogotá.
COSTA RICA: IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS
Avenida 1018, San José.

CUBA: CUBARTIMPX
Avenida Postal 6640, La Habana.
DOMINICAN REPUBLIC/REPÚBLICA
DOMINICANA: LIBRERIA DOMINICANA
Hermosa 49, Santo Domingo.
ECUADOR/ECUADOR:
LIBRERIA QUENTON, Guayaquil 262, Guayaquil.
LIBRERIA UNIVERSITARIA
Calle García Moreno 728, Quito.
EL SALVADOR:
LIBRERIA CULTURAL SALVADOREÑA
14, Av. Sur, San Salvador.
MARQUEL NAVAR, OIA
14, Avenida Sur 27, San Salvador.
GUATEMALA:
LIBRERIA GERVANTES
58, Av. V. 28, Zona 1, Guatemala.
ECUADOR ECONOMICA FINANCIERA
60, Av. 14-33, Guatemala.
HAITI/HAÏTI:
LIBRAIRIE "LA CARAVELLE", Port-au-Prince.
HONDURAS:
LIBRERIA PANAMERICANA, Tegucigalpa.
MEXICO/MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A.
Tercero Mericé 61, México, D. F.
PANAMA: JOSE MENENDEZ
Agencia Internacional de Publicaciones,
Avenida 802, Av. 84, Sur 2158, Panamá.
PANAMA: AGENCIA DE LIBRERIAS
DE SALVADOR NIXA
Calle del Frisco No. 39-43, Alajuela.
PERU/PEROU: LIBRERIA INTERNACIONAL
DEL PERU, S. A., Ocaña 1417, Lima.
LIBRERIA ALFONSO DE PUEBLO
Avenida 829, Apartado 2159, Lima.
URUGUAY: LIBRERIA RAFAEL BARRATT
Remón Anador 4020, Montevideo.
REPRESENTACION DE EDITORIALES, PROF. H. DELIA
Plaza Orogene 1348, 1° piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE
Av. Miranda, No. 52, Ed. Golphin, Caracas.

MIDDLE EAST/PROX-Orient

IRAN: KITE AVIN BOOKSHOP
Akina Abo Avenue, Tehran.
IRAQ/IRAK:
MAQENIR'S BOOKSHOP, Baghdad.
ISRAEL/ISRAËL: ELUMATIN'S BOOKSTORES
39 Azenby St. & 48 Nachlat Benjamin St.,
Tel Aviv.
JORDAN/JORDANIE: JOSEPH I. BAHOU & CO.
Deir-Rutub, Box 49, Amman.
LEBANON/LIBAN:
NABAT'N COLLEGE BOOK CO-OPERATIVE
92-94, rue Bita, Beirut.
NORTH AMERICA/
AMÉRIQUE DU NORD
CANADA: THE QUEEN'S PRINTER
Ottawa, Ontario.
UNITED STATES OF AMERICA/
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:
SALES SECTION, UNITED NATIONS, New York.
Pao Roca: PAN AMERICAN BOOK CO.
P. O. Box 111, New York 17.
BOOKSTORE, UNIVERSITY OF PUERTO RICO
Pao Roca.

OCEANIA/Océanie

AUSTRALIA/AUSTRALIE:
N. A. ASSOCIATION OF AUSTRALIA
McEwen House, 149 Little Collins St., Via.
WFA BOOKROOM, University, Adelaide, S.A.
UNIVERSITY BOOKSHOP, St. Louis, Brisbane, Qld.
THE EDUCATIONAL AND TECHNICAL BOOK AGENCY
Pao Roca Shopping Centre, Darwin, N.T.
COLLINS BOOK DEPOT, P.O. Box 17
Monash University, Wellington Road, Glenelg, Vic.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
383 Swanston Street, Melbourne, Vic.
THE UNIVERSITY BOOKSHOP, Netherlands, W.A.
UNIVERSITY BOOKROOM
University of Melbourne, Parkville N.S. Vic.
UNIVERSITY CO-OPERATIVE BOOKSHOP LIMITED
Manning Road, University of Sydney, N.S.W.
NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZÉLANDE:
GOVERNMENT PRINTING OFFICE
Private Bag, Wellington
(and Government Bookshops in Auckland,
Christchurch and Dunedin).

WEST INDIES/

INDEX OCCIDENTALES
BERMUDA/BERMUDAS: BERMUDA BOOK STORES
40 and Burnside Street, Bermuda.
BRITISH GUIANA/BRITANNE:
BOOKERS BYRON, LTD.
20-22 Church Street, Georgetown.
CURACAO, N.W.I./CURAÇAO (ANTILLES
NEERLANDaises):
REINHOLD BALAS, P. O. Box 44.
JAMAICA/JAMAÏQUE: BARNSTON BOOK ROOM
81 Harbour Street, Kingston.
TRINIDAD AND TOBAGO/TRINIDAD ET TOBAGO:
CAMPELL BOOKER LTD., Port of Spain.

(441)

Orders and inquiries from countries where sales agencies have not yet been established may be sent to Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.
Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où n'existe pas encore de bureau de vente peuvent être adressées à la Section des ventes, ONU, New York (É.U.) ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).